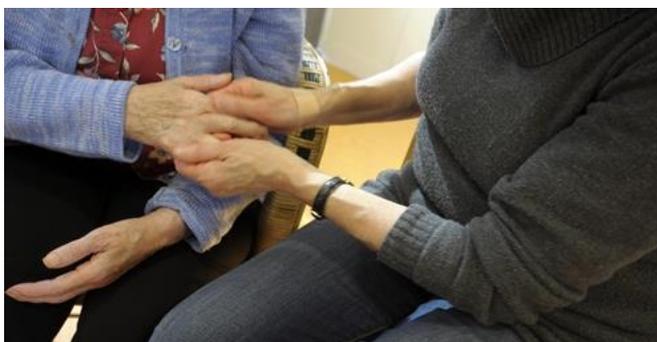


# Portrait Social du Département des Côtes d'Armor (Condensé)



# Portrait Social du Département des Côtes d'Armor

Crédit photos couverture : Département des Côtes d'Armor

**NB** : Ce document constitue un **condensé du Portrait social des Côtes d'Armor** disponible, dans sa version détaillée, auprès du Conseil départemental et sur le site [Armorstat.com](http://Armorstat.com) (rubrique Etudes et publications, volet Démographie).

Il reprend l'essentiel des éléments contenus dans ce portrait et présentés à l'occasion du « **Premier rendez-vous du Schéma des Solidarités humaines en Côtes d'Armor** » organisé par le Conseil départemental le lundi 28 mars 2022 (Ispaïa, Ploufragan).

Les lois de 2002 (Rénovation de l'action sociale et médico-sociale) et de 2009 (Loi Hôpital, patient, santé et territoire), ainsi que la loi NOTRe de 2015, ont fait des Départements les chefs de file des solidarités sociales et territoriales. Ils se sont vus confier une compétence de principe en matière de planification qui consacre leur rôle décisionnaire pour l'élaboration des Schémas d'organisation sociale et médico-sociale. C'est ainsi que les Départements doivent assurer l'organisation territoriale de l'offre de services, tout en anticipant l'évolution des besoins de la population.

Le **Portrait social des Côtes d'Armor** est un outil d'aide à l'identification des besoins sociaux et médico-sociaux :

- **Prise en compte des évolutions présentes et à venir**  
Démographiques, économiques, sociales et sociétales
- **Anticipation et identification des besoins des populations**  
Vieillesse, Handicap, Enfance, Famille, Logement, Insertion...
- **Recherche d'adéquation entre les besoins repérés et l'offre proposée**
- **Elaboration des Schémas d'organisation sociale et médico-sociale**
- **Organisation territoriale et planification de l'offre de services...**

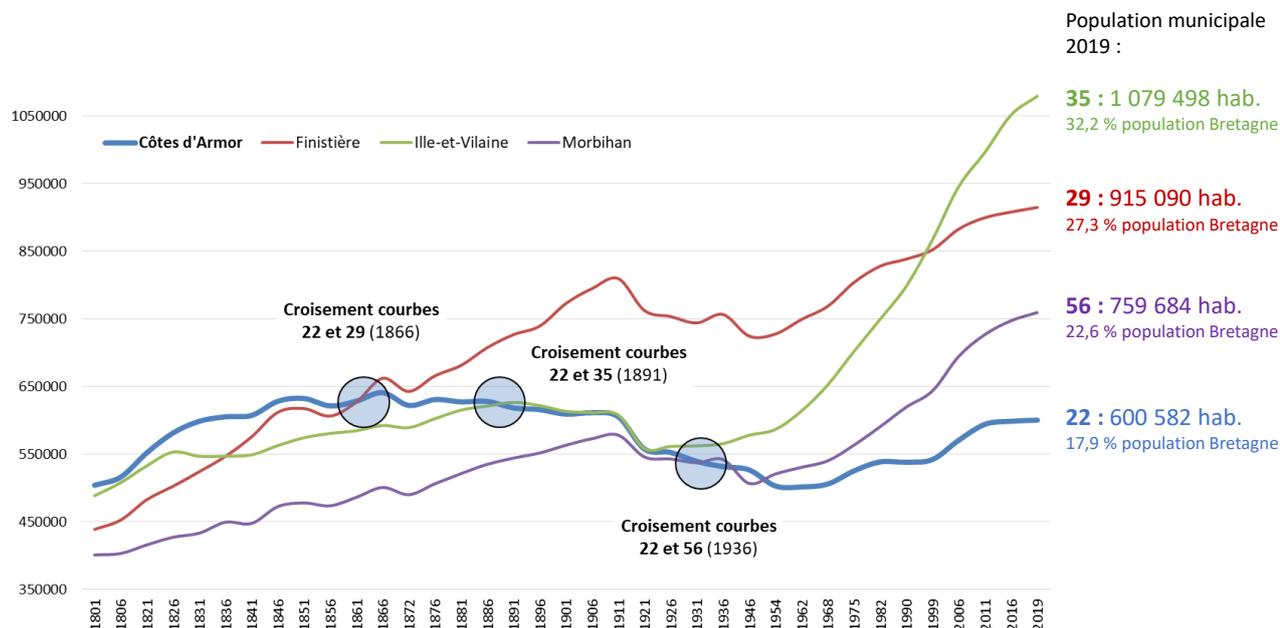
L'apport de ce document (diagnostic et prospective) est triple :

- **Premier socle de connaissances partagé**  
Meilleure compréhension des territoires et publics auprès desquels les acteurs de l'action sociale interviennent
- **Support de discussion et de réflexion**  
Confrontation entre les expériences et analyses des acteurs de l'action sociale et la réalité des chiffres
- **Instrument d'aide à la décision**  
Identification et définition des problématiques prioritaires à l'échelle départementale et territoriale (EPCI, MDD)

# Contexte général : Démographie, logement, santé...

## Tendances démographiques globales en Bretagne et Côtes d'Armor...

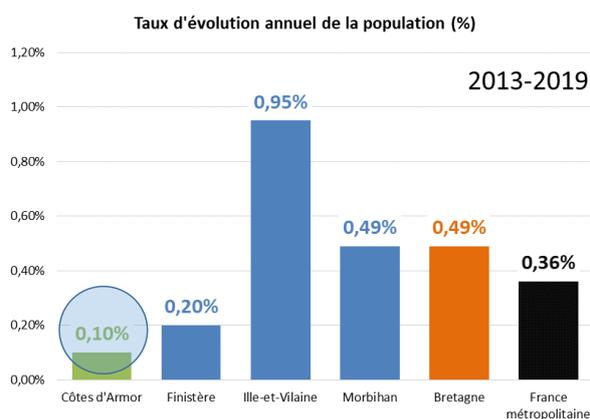
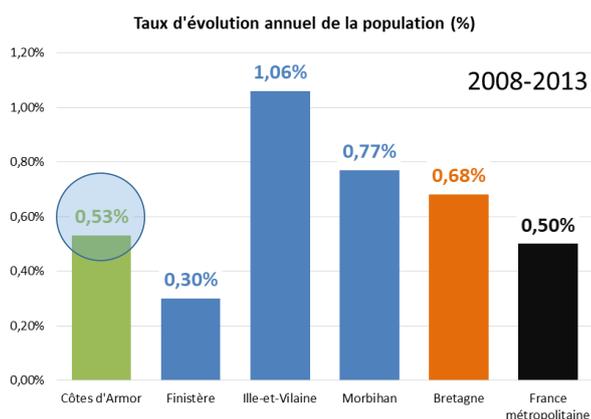
Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, la Bretagne comptait plus de 3,3 millions d'habitants (population légale 2019), chiffre en hausse de 6,5 % par rapport à 2008 (+0,58 % par an) et de 3,0 % par rapport à 2013 (+0,49 % par an), progressions supérieures à celles constatées à l'échelle de la France métropolitaine (respectivement +4,8 et +2,2 %).



## Faible croissance de population sur la dernière période 2013-2019...

Par rapport à la période antérieure (2008-2013), les taux de progression annuels de population entre 2013 et 2019 sont en baisse dans tous les départements bretons et témoignent d'un reflux assez net du rythme de croissance démographique régional au cours des dernières années. Globalement, le taux moyen annuel d'augmentation de la population bretonne est passé de +0,68 % (2008-2013) à +0,49 % (2013-2019).

Au sein de l'espace régional, les quatre départements restent animés par des dynamiques démographiques différentes. Depuis 2008, la forte croissance de la population bretonne a résulté principalement des dynamiques démographiques à l'œuvre en Ille-et-Vilaine et Morbihan, plus fortes que celles qui ont animé le Finistère et les Côtes d'Armor.

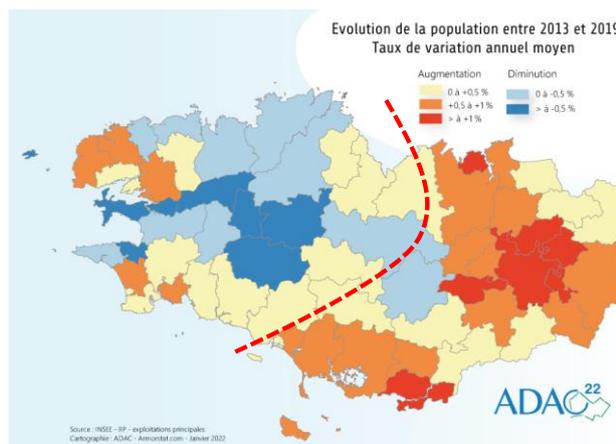
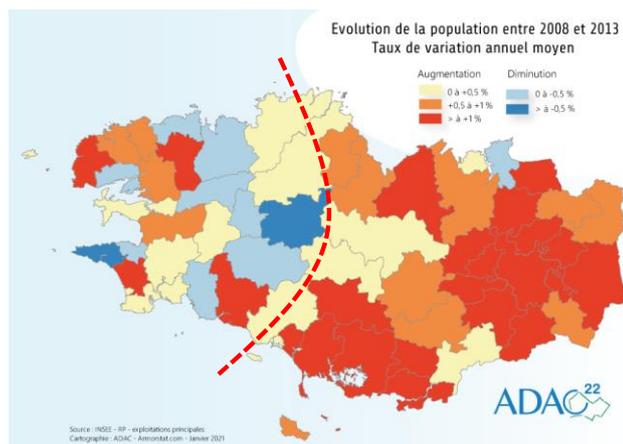


Rythme annuel de croissance démographique Côtes d'Armor / par 5

## Deux portions du territoire Breton aux évolutions démographiques très contrastées...

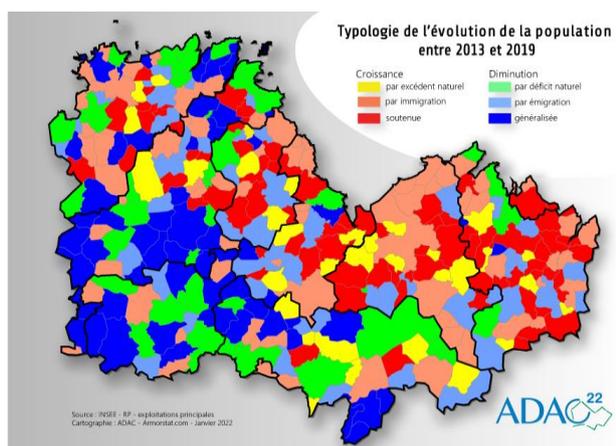
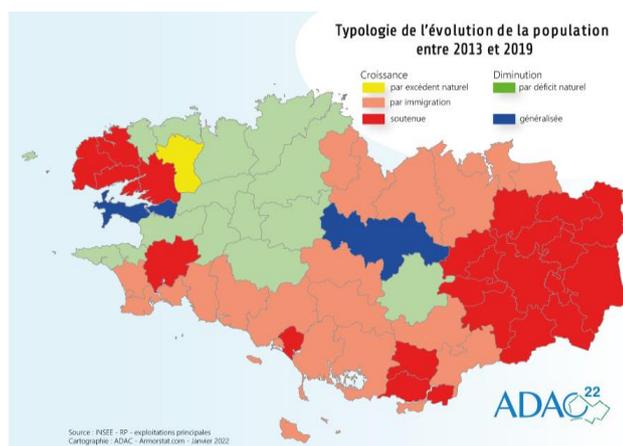
L'analyse de l'évolution de la population régionale au cours de la période 2013-2019 à la maille des 59 Communautés de communes et d'agglomérations bretonnes (périmètres au 01/01/2017) conclut à une très forte disparité de situations selon les territoires. Les portions est (dans et autour de la Métropole Rennaise) et sud (en périphérie du Golfe du Morbihan) du territoire régional, ainsi que certains EPCI périphériques de la Métropole Brestoise et de l'Agglomération Quimpéroise, bénéficient des hausses de population les plus significatives.

A l'inverse, les 16 territoires intercommunaux bretons en perte de population (contre 11 seulement sur la période 2008-2013) sont majoritairement situés à l'ouest d'une diagonale reliant Saint-Brieuc et Lorient. Apparaît un vaste espace régional, de part et d'autre de la frontière entre le Finistère et les Côtes d'Armor, au sein duquel se concentre aujourd'hui l'essentiel des déficits démographiques.

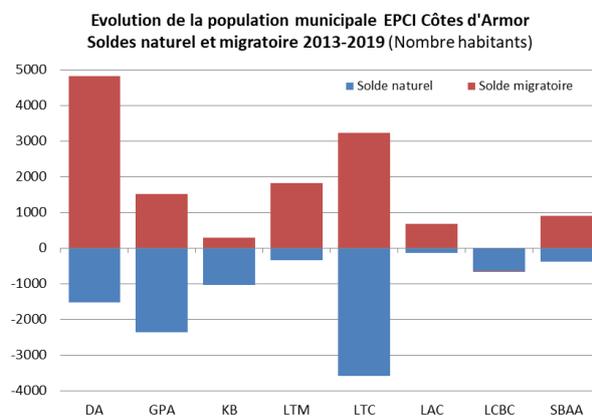
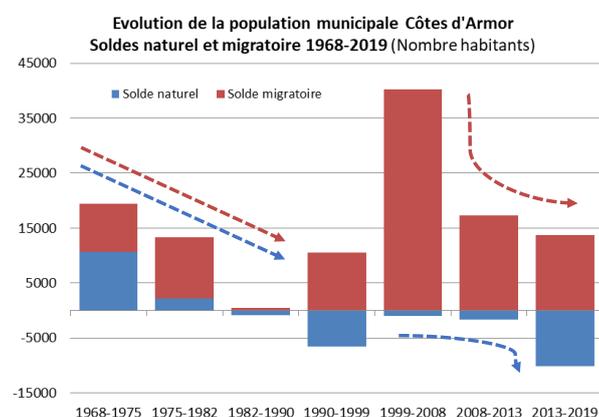


## Une croissance démographique portée principalement par le solde migratoire...

Le solde migratoire est le principal moteur de la forte poussée démographique en Bretagne. Il représente à lui seul 87,3% de l'augmentation de population intervenue entre 2008 et 2019 (SM : +179 030, SN : +26 123). Le contexte particulier de l'Ille-et-Vilaine s'explique par le cumul de soldes naturel et migratoire très élevés et quasi équivalents.



Sur les 59 EPCI qui composent le territoire régional, 43 ont vu leur population progresser entre 2013 et 2019 (contre 48 entre 2008 et 2013). 22 ont bénéficié d'une croissance soutenue, résultat de l'addition de soldes migratoire et naturel positifs, le premier étant, dans la majorité des cas, supérieur au second (Cf. cartes ci-après). Ces territoires, à forte dynamique démographique, sont pour la plupart d'entre eux concentrés sur un vaste espace qui englobe la quasi-totalité du département d'Ille-et-Vilaine qui trouve son prolongement en Morbihan (région de Vannes).

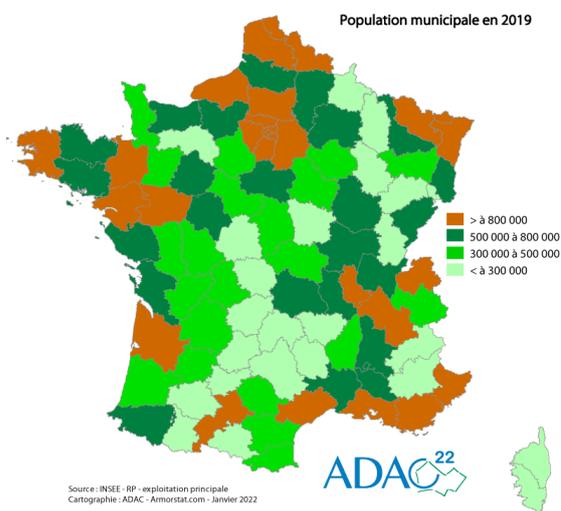
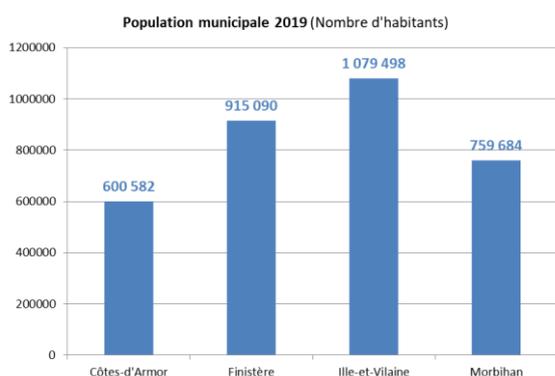


## 41<sup>ème</sup> département de France métropolitaine le plus peuplé, 4<sup>ème</sup> de Bretagne...

Département le moins peuplé de Bretagne (600 582 habitants en 2019), les Côtes d'Armor se situent au 41<sup>e</sup> rang des départements métropolitains par ordre décroissant de population. L'augmentation de population constatée en Côtes d'Armor entre les deux derniers recensements de 2013 et 2019 (+ 3 497 habitants) est la résultante de la somme d'un solde naturel nettement négatif (-10 168), qui s'est nettement dégradé au cours de la dernière période, et d'un solde migratoire largement positif (+13 665) mais très inférieur à celui dont a bénéficié le département entre 1999 et 2008.

Les 8 territoires intercommunaux costarmoricains sont concernés par un solde naturel négatif, plus ou moins important, sur la période 2013-2019. Selon les territoires, ce solde naturel déficitaire a été plus ou moins compensé par le solde migratoire, partout positif (Cf. graphiques page précédente).

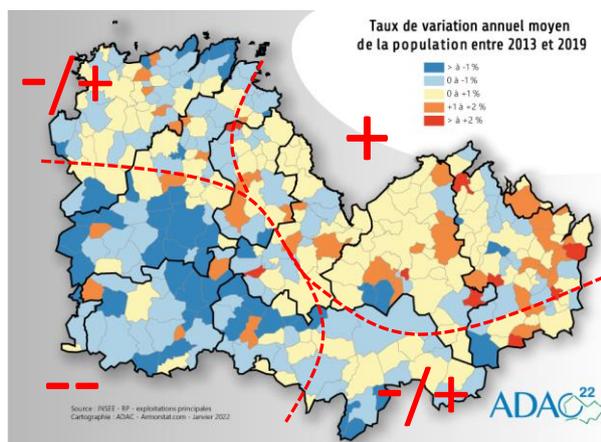
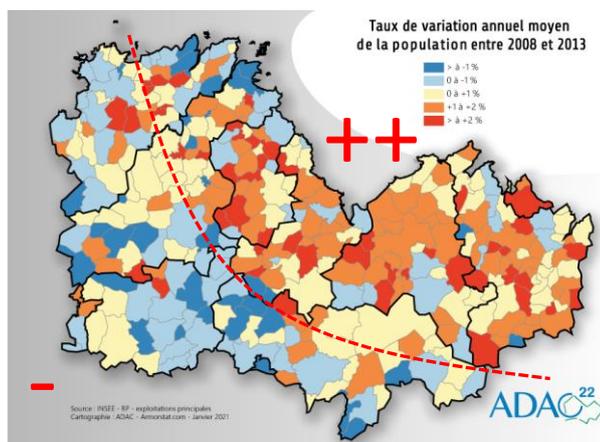
Départements	Population municipale 2019 (Nombre)	Rangs
Max : Nord	2 608 346	1
<b>Côtes d'Armor</b>	<b>600 582</b>	<b>41</b>
Min : Lozère	76 604	96



Moyenne FR : 678 091  
Médiane FR : 543 974

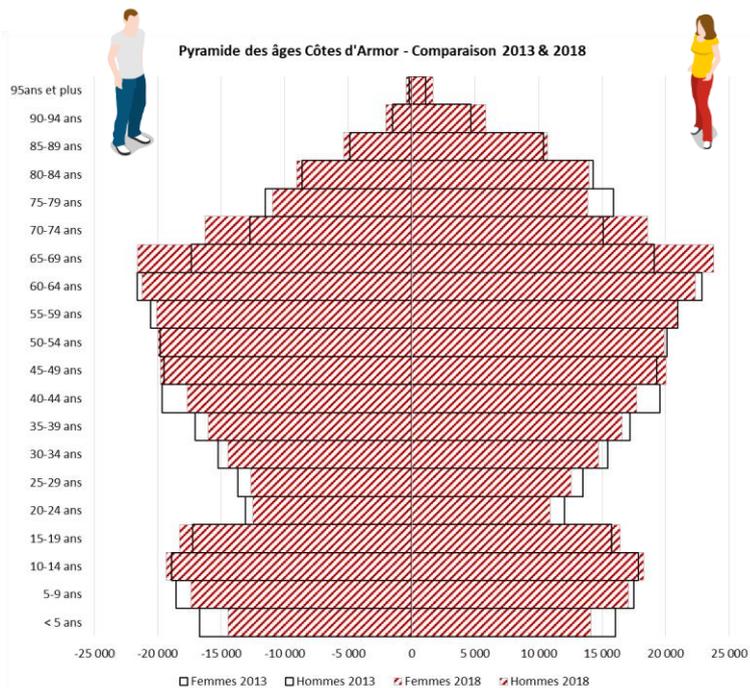
## Des écarts qui se creusent entre territoires costarmoricains...

Les évolutions démographiques, confirmées à l'occasion du dernier recensement de population, concluent également à une différenciation très nette entre les portions ouest et est du département des Côtes d'Armor. L'examen de l'évolution annuelle de population des communes des Côtes d'Armor au cours des années 2013-2019, et comparativement à la période 2008-2013, traduit en effet une réalité nouvelle caractérisée à la fois par un ralentissement récent du rythme d'augmentation de population dans de nombreuses communes, y compris en périphérie des agglomérations, et par un retournement de tendance dans un certain nombre d'entre elles, majoritairement localisées à l'ouest du département.



La distinction longtemps faite entre les portions nord et le sud du département, très visible au cours de la période 2008-2013 (Cf. carte ci-dessus) et qui reste d'actualité, tend cependant à être supplantée par une différenciation de plus en plus nette entre les parties ouest et est des Côtes d'Armor et cela en cohérence avec les constats faits au niveau régional.

## Une population plus âgée que l'ensemble des bretons...



De 2013 à 2018, l'âge moyen des habitants des Côtes d'Armor est passé de 43,5 à 44,7 ans (dernières données Insee disponibles).

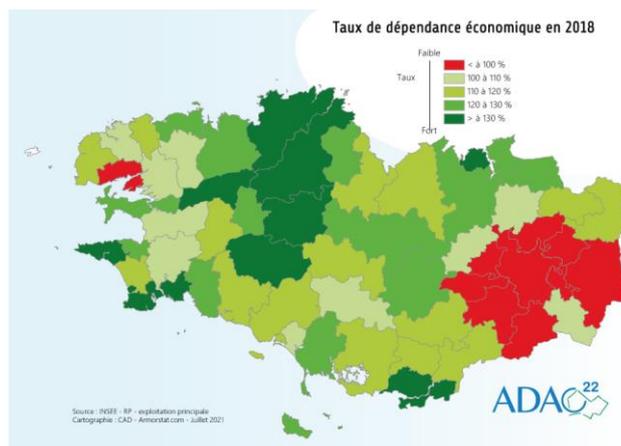
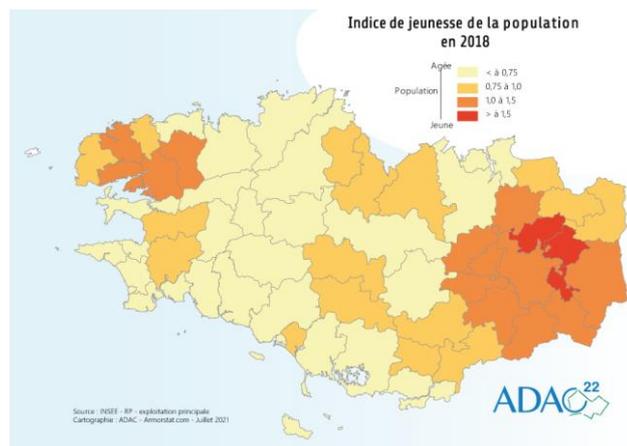
Le vieillissement des générations issues du baby-boom et l'allongement de l'espérance de vie expliquent pour l'essentiel la structure actuelle et à venir de la pyramide des âges des Côtes d'Armor. Alors que les tranches d'âges les plus jeunes (< à 45 ans) tendent pour la plupart à se contracter, d'autres au contraire, au sommet de la pyramide, s'élargissent, en particulier entre 65 et 75 ans.

Comparée à celle de la Bretagne, la structure par âge des habitants des Côtes d'Armor est caractérisée par une sous-représentation des enfants et jeunes adultes, encore étudiants ou déjà entrés dans la vie active, ainsi que des adultes de 30 à 49 ans et, à l'inverse, par une sur-représentation des tranches d'âges de plus de 55 ans.

## Un vieillissement particulièrement marqué dans certains territoires...

Entre 2013 et 2018, le département des Côtes d'Armor a vu sa population âgée de moins de 20 ans diminuer de 2,0 %. Dans le même temps, le nombre de Costarmoricains de 75 ans et plus a augmenté de 1,0 % et l'ensemble de la population de seulement 0,4 %. Cette structure globale par âge observée en Côtes d'Armor produit un indice de jeunesse (0,69 en 2018) nettement inférieur à l'indice régional (0,82) et national (0,92).

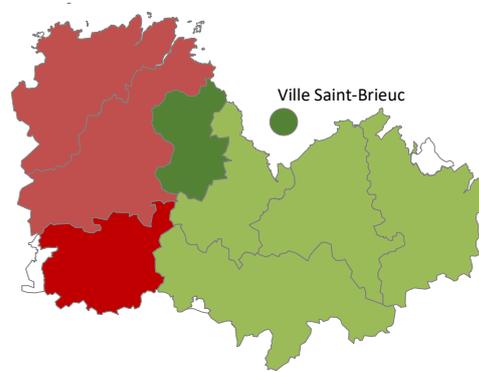
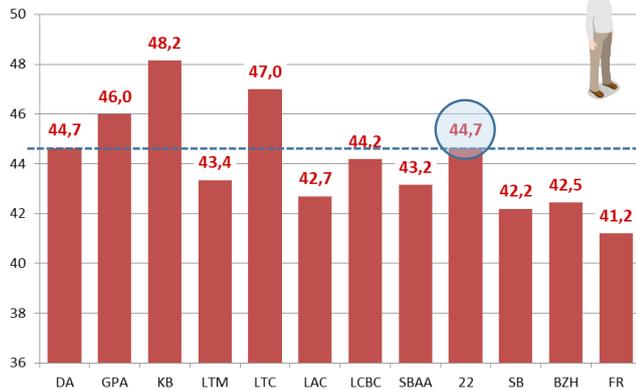
Ainsi, la part de la population jeune apparaît de plus en plus faible par rapport à celle de la population âgée. Les tendances démographiques actuelles, sauf si elles devaient être modifiées, laissent entrevoir un agrandissement de cet écart entre les générations situées en bas et en haut de la pyramide des âges au cours des années et décennies à venir (Cf. ci-après page 8 « Un vieillissement important de la population à horizon 2050 »).



**Indice de jeunesse** : Rapport entre les populations de - de 20 ans et de 60 ans et +

**Taux de dépendance économique** : Rapport entre les populations jeunes et âgées inactives (- de 20 ans et 60 ans ou +) et la population en âge de travailler (20 à 59 ans). Il permet d'appréhender la charge, en termes économiques, que représentent les jeunes et les personnes âgées, par rapport à la population en âge de travailler. Il est défavorable (ou « fort ») lorsqu'il est supérieur à 100, c'est-à-dire lorsqu'il y a davantage de jeunes et seniors que de personnes en âge de travailler.

Age moyen de la population Hommes et Femmes 2018 (Années)

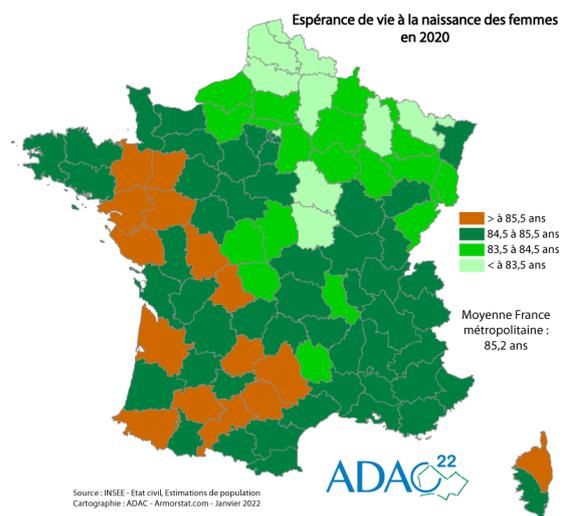
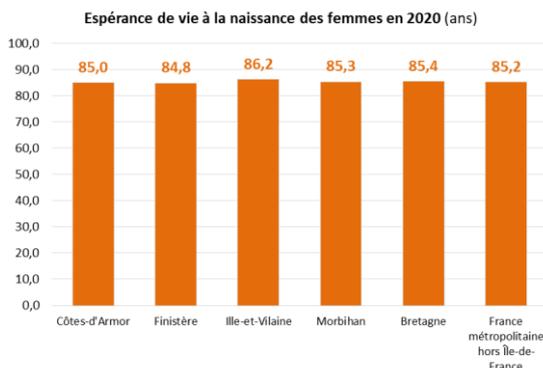


> ...à l'âge moyen de la population des Côtes d'Armor 2018 (44,7 ans)  
 <

## Une espérance de vie des femmes > de 7 années à celle des hommes...

L'espérance de vie à la naissance des hommes qui vivent en Côtes d'Armor (77,9 ans) est parmi les plus faibles observées au niveau national (72<sup>e</sup> rang des 96 départements de France métropolitaine). Elle est inférieure de 7 années à celle des Costarmoricaines bien mieux classées (39<sup>e</sup> rang). A noter que l'espérance de vie sans incapacité (ou en bonne santé) des femmes (64,4 ans) et des hommes (63,4 ans) sont proches.

Départements	Espérance de vie à la naissance des femmes en 2020	Rangs
<b>Max : Maine-et-Loire</b>	86,3	1
<b>Côtes d'Armor</b>	85,0	39
<b>Min : Aisne</b>	82,5	96



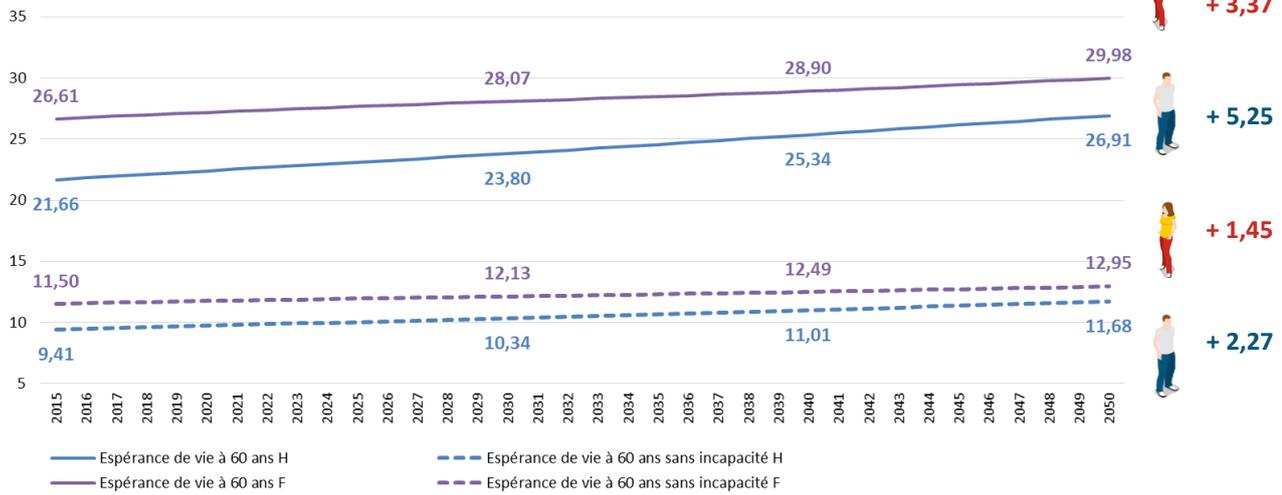
## Une espérance de vie qui va continuer de progresser...

L'espérance de vie devrait continuer à progresser au cours des décennies à venir malgré un léger ralentissement de cette progression observé ces dernières années et vérifié dans certains pays industrialisés du fait, notamment, des impacts sur la santé des populations de certains modes de vie ainsi que de la dégradation globale de l'environnement.

Pour autant, et sous réserve des conséquences effectives de ces bouleversements, les projections réalisées par l'Insee prévoient une augmentation de l'espérance de vie en Côtes d'Armor des hommes de 60 ans qui devrait passer de 21,7 à 26,9 années à horizon 2050, soit 5,2 années de vie supplémentaires, durée supérieure à celle estimée pour les femmes (+3,4 années). Le gain d'espérance de vie sans incapacité sera plus mesuré et devrait également être supérieur pour les hommes (+2,3 années) que chez les femmes (+1,5 année).

A noter que l'évolution de l'espérance de vie, notamment en bonne santé, dépendra en bonne partie de la suffisance et de la qualité de l'offre de soin à disposition des populations qui font d'ores-et-déjà défaut dans de nombreux territoires des Côtes d'Armor et, cela, quels que soient les niveaux de qualification et de spécialisation des professionnels de santé.

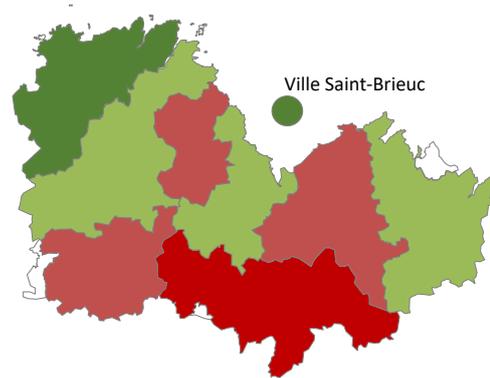
Projection d'évolution de l'espérance de vie et de l'espérance de vie sans incapacité à 60 ans  
2015-2050 Côtes d'Armor (Années)



### Une densité de médecins généralistes en deçà de la moyenne régionale...

La densité moyenne de professionnels de santé en Côtes d'Armor est assez sensiblement inférieure à la moyenne régionale : 8,7 ‰ habitants contre 10,2 à l'échelle de la Bretagne. Cette densité varie sensiblement selon les territoires intercommunaux, certains (Saint-Brieuc Armor Agglomération, Lannion-Trégor Communauté...) apparaissant mieux dotés que d'autres (Loudéac Communauté-Bretagne Centre, Leff Armor Communauté, Lamballe Terre et Mer...).

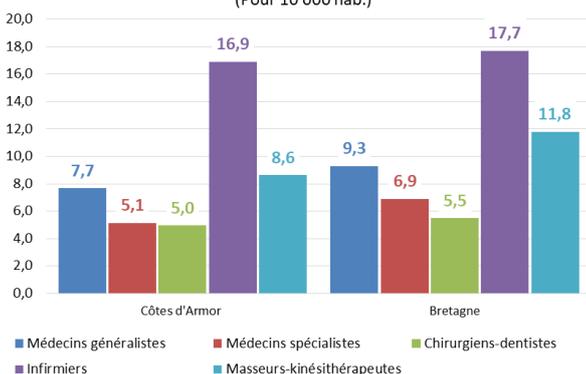
Densité moyenne des professionnels de santé 2021  
(Pour 10 000 hab.)



< ...à la densité moyenne de professionnels de santé en Côtes d'Armor 2021 (8,7 ‰ hab.)  
>

Avec 461 médecins généralistes installés en Côtes d'Armor, le ratio de professionnels pour 10 000 habitants était de 7,7 en 2021, inférieur au ratio moyen régional (9,3). A l'échelle intercommunale, les territoires les mieux pourvus sont le Kreiz Breizh et Dinan Agglomération (8,8 médecins pour 10 000 habitants) animés par des dynamiques démographiques très différentes. Le ratio a priori élevé sur le Kreiz Breizh s'explique en partie par le volume de population, relativement faible, sur un territoire vaste ce qui contribue, au-delà des chiffres, à créer au sein de la population un sentiment justifié d'éloignement et de raréfaction des professionnels de santé du quotidien.

Densités comparées de professionnels de santé 2021  
(Pour 10 000 hab.)



Densité de médecins généralistes 2021 (Pour 10 000 hab.)



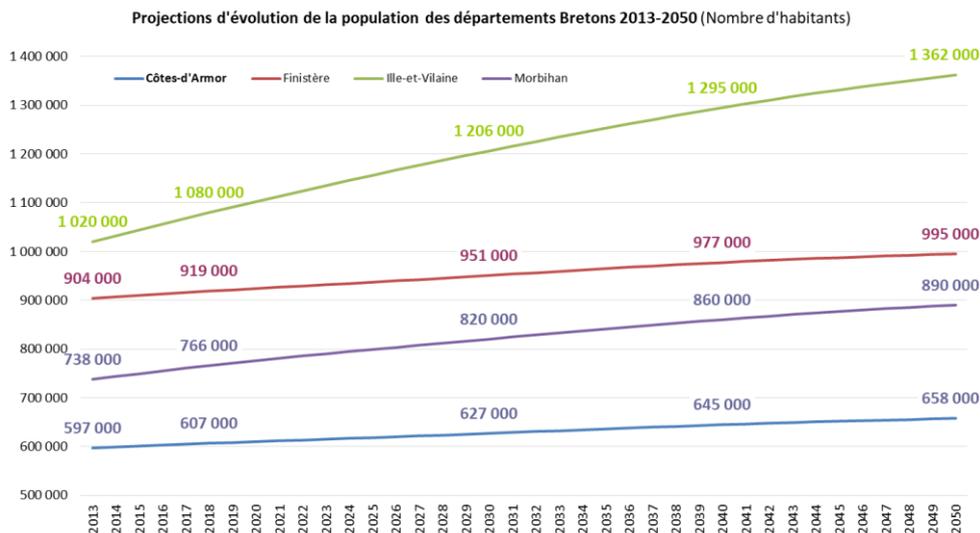
## Une augmentation de l'ordre de 10 % de la population à horizon 2050...

Les projections Omphale réalisées par l'Insee décrivent pour chaque département et région l'évolution annuelle de sa population totale et sa structure par âge entre 2013 et 2050 selon différents scénarios faisant varier les soldes naturel et migratoire, l'espérance de vie et la fécondité.

Ces projections, basées sur une ventilation des projections nationales, reposent sur des hypothèses d'évolutions démographiques identiques et sur le maintien des tendances migratoires intérieures à la France observées entre 2012 et 2013. Comme toute projection, elles ne constituent pas une prévision mais une simulation de l'avenir dans le cadre théorique des hypothèses formulées.

Ainsi, selon ces projections à horizon 2050, la population bretonne devrait progresser de pratiquement 20 % soit le double de l'augmentation envisagée de la population des Côtes d'Armor qui devrait passer de 597 000 à 658 000 habitants.

Population Bretagne 2050 :  
**3 905 000 hab.**  
 + 646 000 hab., + 19,8 %



**35 : + 342 000 hab., + 33,5 %**  
 34,9 % de la population bretonne

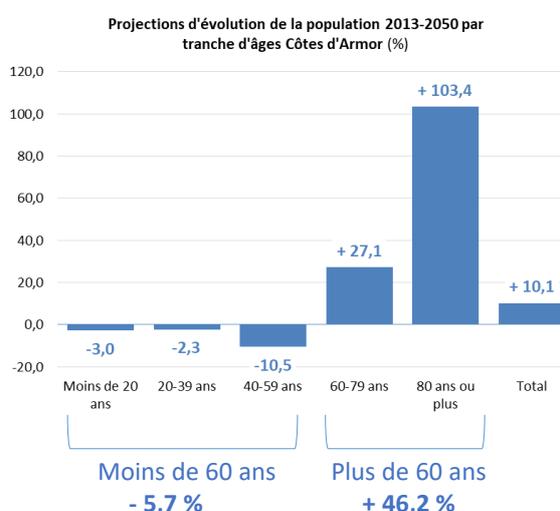
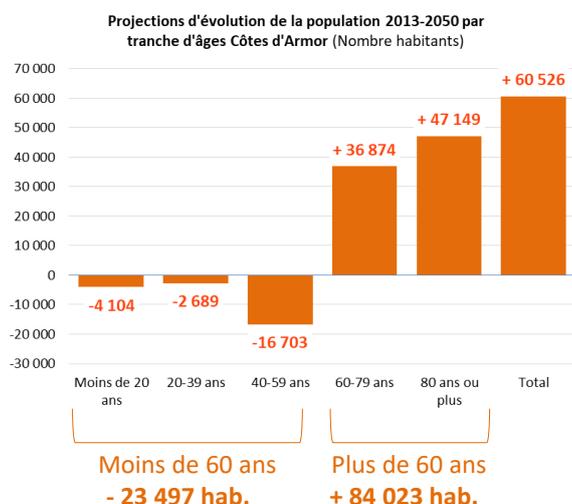
**29 : + 91 000 hab., + 10,1 %**  
 25,5 % de la population bretonne

**56 : + 152 000 hab., + 20,6 %**  
 22,8 % de la population bretonne

**22 : + 61 000 hab., + 10,2 %**  
 16,9 % de la population bretonne

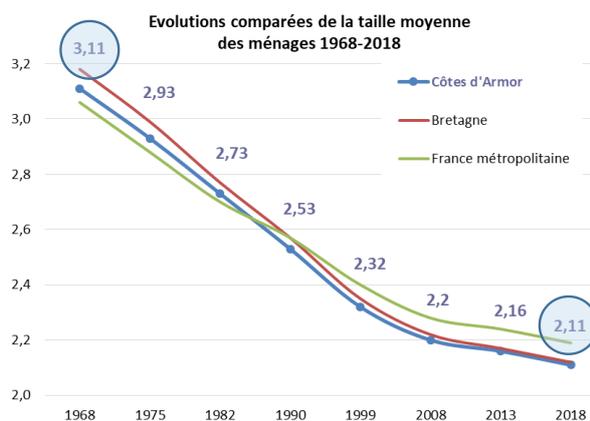
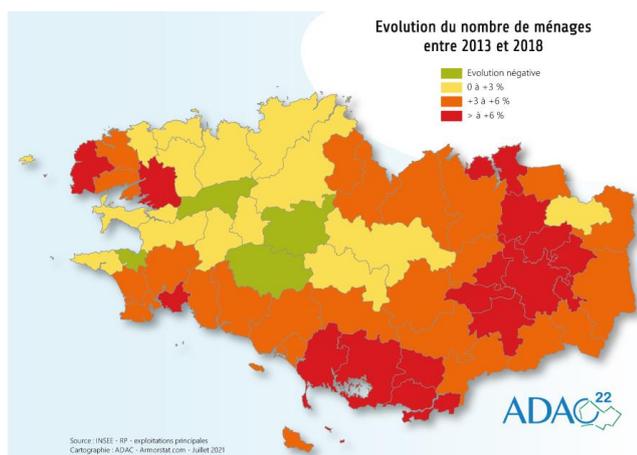
## Un vieillissement important de la population à horizon 2050...

Durant cette période, le nombre de personnes âgées de moins de 60 ans devrait baisser de 5,7 % alors que celui des Costarmoricains de 60 ans et plus progresserait de 46,2 %. Les tendances sont identiques qu'il s'agisse d'une projection à horizon 2030 ou 2050 pour les personnes âgées de plus de 20 ans : baisse pour la tranche d'âges 20-59 ans et progression des 60 ans et plus. Seule la population des moins de 20 ans pourrait éventuellement bénéficier d'un léger gain de population entre 2030 et 2050 (+2,4 %).



## Des ménages plus nombreux mais dont la taille diminue...

Le nombre de ménages<sup>1</sup> est en constante augmentation en Côtes d'Armor. Il a été multiplié par 1,75 dans le département et par 2 en Bretagne depuis 1968. Au cours de la même période, la taille moyenne des ménages est passée de 3,1 à 2,1 individus.



En 50 ans, 1 habitant en moins par ménage

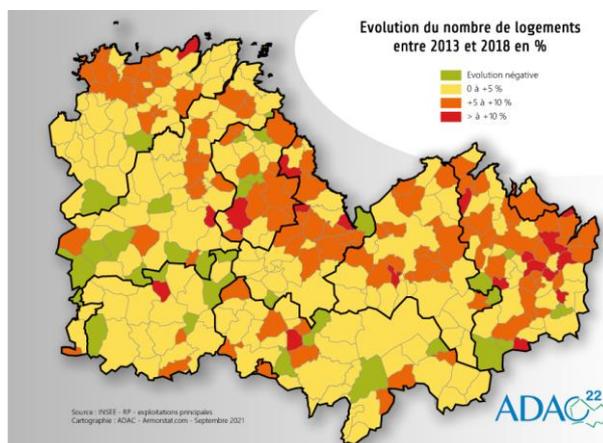
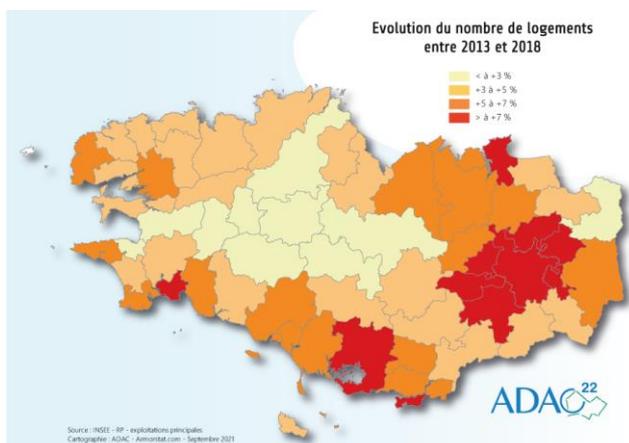
La diminution de la taille moyenne des ménages se traduit par une progression du nombre de ménages constitués de « Personnes seules », de « Couples sans enfant(s) » et de « Familles monoparentales ». Elle résulte à la fois des phénomènes de vieillissement de la population et des changements dans les modes de vie (formation des couples plus tardive, augmentation des divorces et séparations, diminution des familles nombreuses...).

Ces évolutions des ménages et familles ont notamment des impacts sur les besoins en logements tant au niveau du volume (la taille moyenne des ménages diminuant, il faut, pour loger une même population, disposer de davantage de logements) que des types de logements (catégories, taille, loyers...).

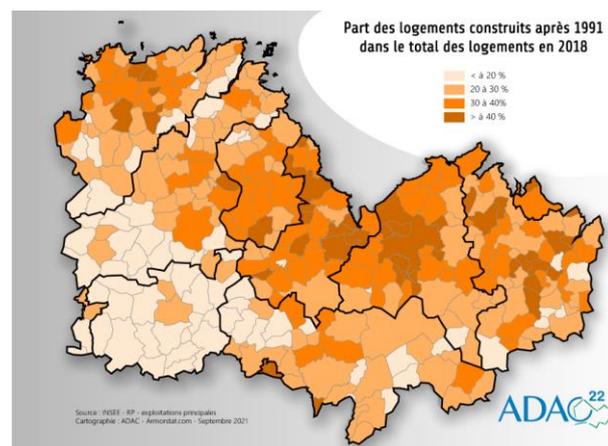
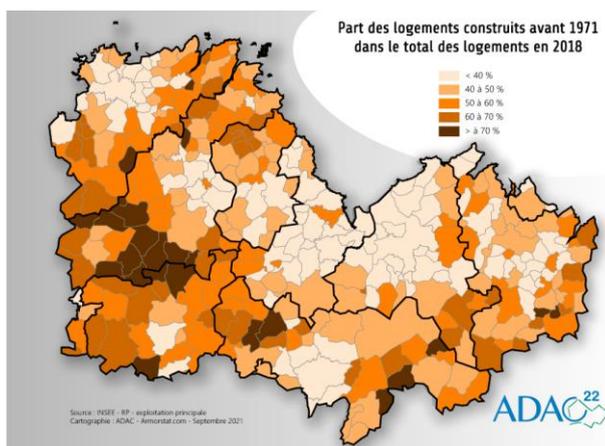
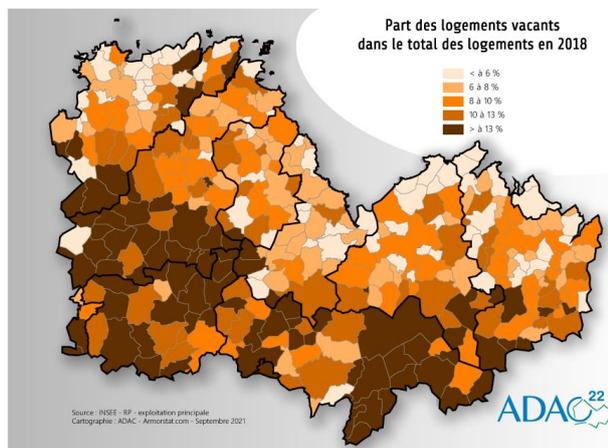
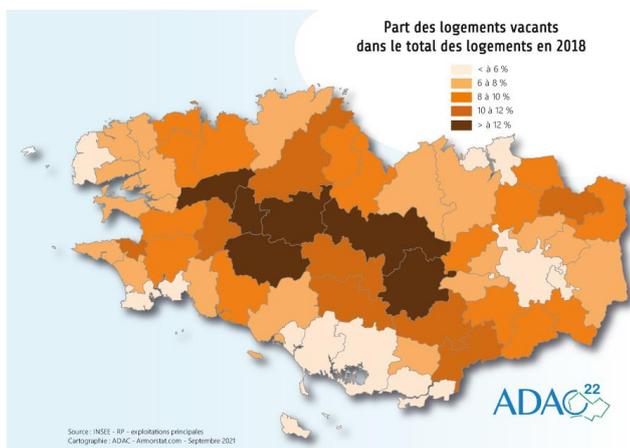
## Des disparités territoriales au niveau de l'habitat, tant en volume qu'en qualité...

Parmi les 369 601 logements recensés sur les Côtes d'Armor en 2018, les ¾ sont des résidences principales (logements occupés). Leur nombre a augmenté de pratiquement 3 % entre 2013 et 2018 contre un peu plus de 5 % en France métropolitaine. Dans le même temps, les résidences secondaires et logements occasionnels ont progressé d'un peu plus de 7 % et les logements vacants de 11 %, ces derniers représentant pratiquement 9 % du parc global de logements.

Un petit quart (22,4%) des 277 290 résidences principales (RP) recensées en Côtes d'Armor ont été construites avant 1946, proportion proche de la moyenne nationale mais assez sensiblement supérieure à la moyenne régionale. Concernant les résidences principales les plus récentes, construites depuis 1991, leur part dans l'ensemble du parc de RP va souvent de pair avec la présence d'une agglomération, grande ou moyenne, et avec les dynamiques démographique et économique qui souvent les animent.



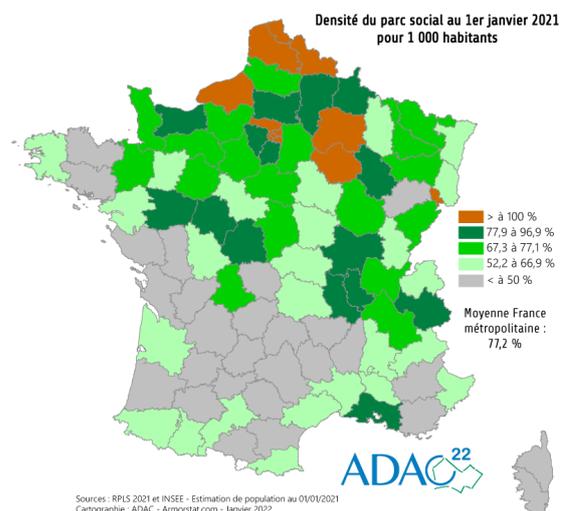
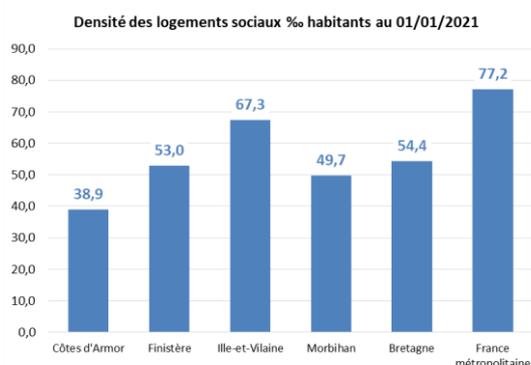
<sup>1</sup> **Définition Insee** : Un ménage, au sens du recensement de la population, désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être constitué d'une seule personne. Il y a égalité entre le nombre de ménages et le nombre de résidences principales.



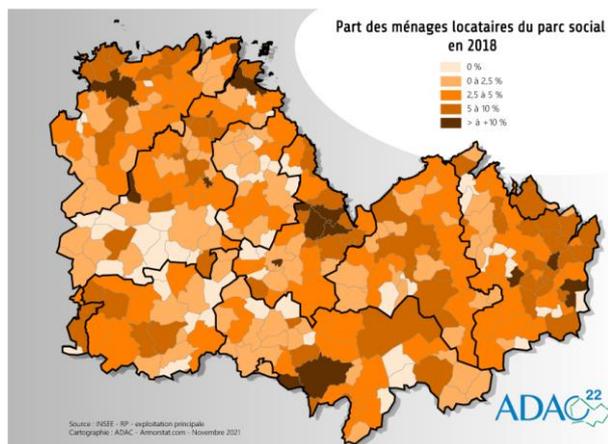
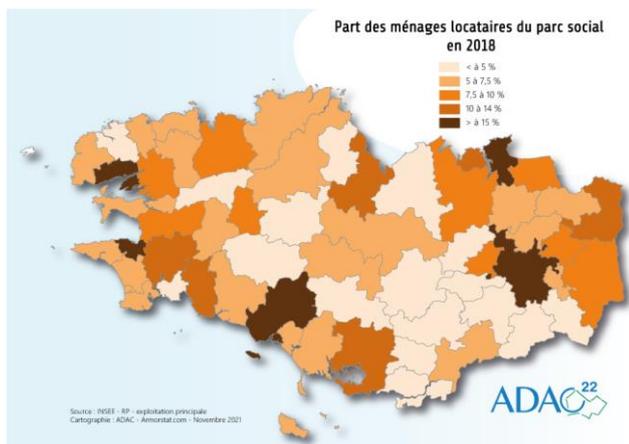
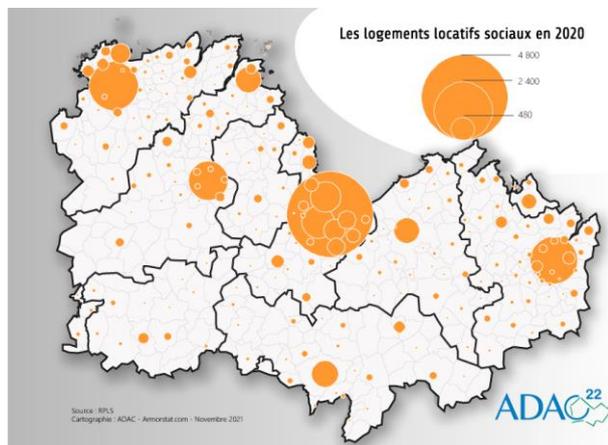
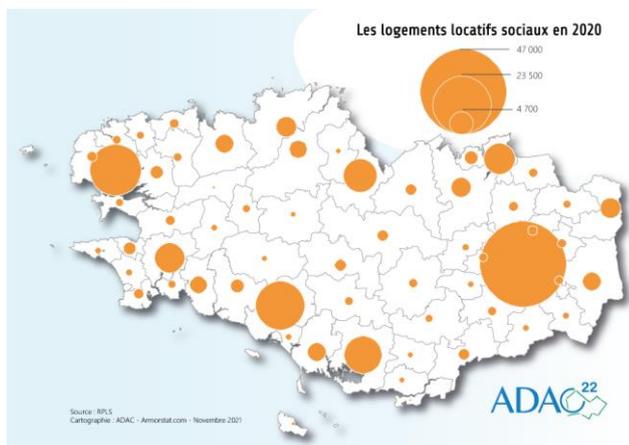
## Une faible densité de logements sociaux...

Rapporté à la population départementale, le parc de logements sociaux des Côtes d'Armor apparaît très faible au regard des autres territoires de Métropole mais également des autres départements bretons. Cet indicateur situe les Côtes d'Armor en 84<sup>e</sup> position des départements avec une densité de 38,9 logements sociaux pour 1 000 habitants.

Départements	Densité des logements sociaux % habitants au 01/01/2021	Rangs
Max : Seine-Saint-Denis	140,8	1
Côtes d'Armor	38,9	84
Min : Ariège	23,7	96



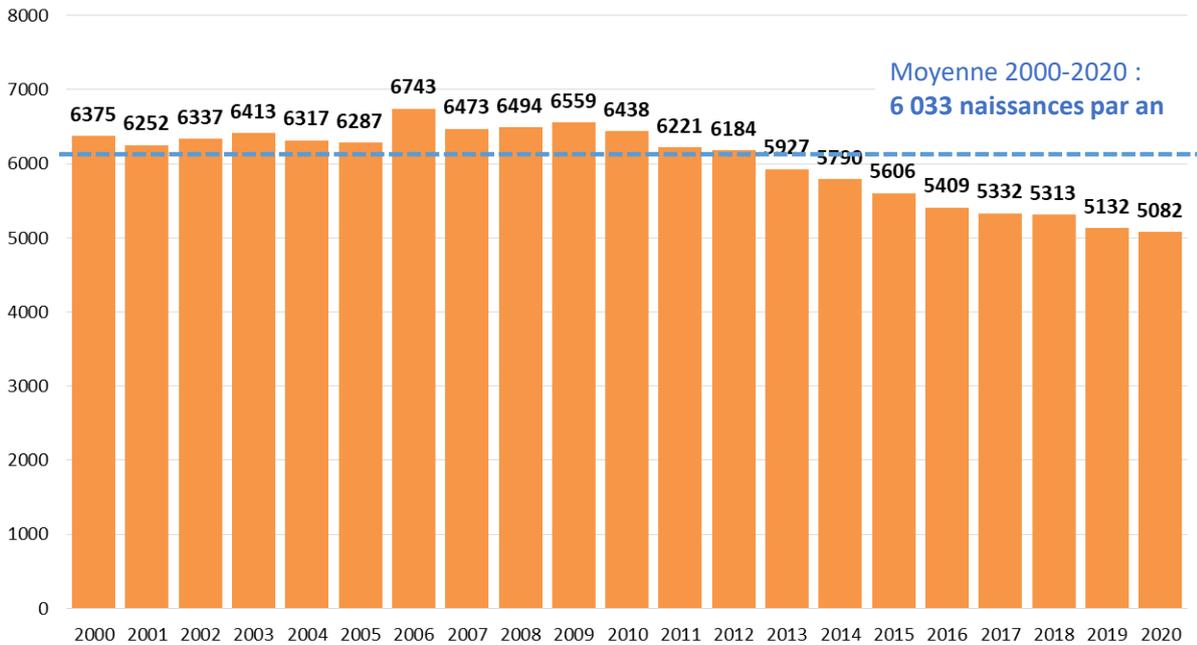
Le volume de logements sociaux est logiquement plus important dans les territoires bretons et costarmoricains qui incluent une grande agglomération qui concentre alors fortement ces logements, et d'une population nombreuse, ce qui est notamment le cas, en Côtes d'Armor, de Saint-Brieuc Armor Agglomération. Par effet de négatif, les volumes de logements sociaux ainsi que les progressions les moins importants concernent les territoires ruraux.



## Une réduction continue des naissances au cours de la dernière décennie en partie compensée par le mouvement migratoire...

Avec 5 259 naissances par an en moyenne en Côtes d'Armor au cours de la période 2017-2019 (au lieu de domicile de la mère), le taux estimé de fécondité des Costarmoricaines est de 5,9 naissances pour 100 femmes en âge d'avoir des enfants (15-44 ans), taux très légèrement supérieur à celui de la Bretagne (5,7) et inférieur à celui de la France métropolitaine (6,1). La tendance, ces dernières années, à la baisse des naissances devrait en toute logique entraîner une réduction du taux estimé de fécondité en Côtes d'Armor. L'évolution sur une longue période des naissances enregistrées en Côtes d'Armor laisse en effet apparaître une baisse lente mais régulière depuis 2009.

Evolution des naissances enregistrées (domiciliées) Côtes d'Armor 2000-2020

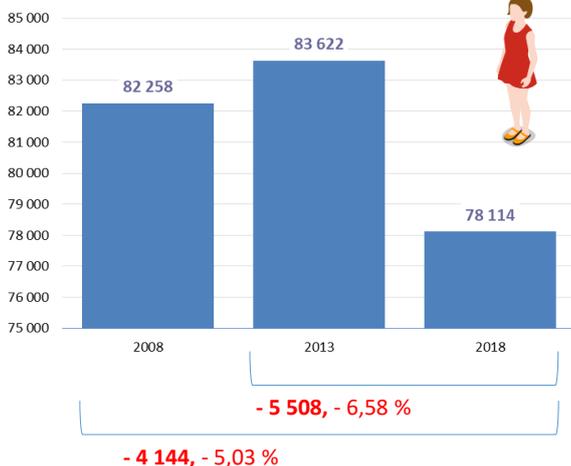


Au 31/12/2020, un peu plus de 5 000 naissances seulement ont été enregistrées en Côtes d'Armor. Ainsi, et alors même que la population des Côtes d'Armor tend à augmenter, la combinaison d'une augmentation des décès enregistrés chaque année en moyenne depuis 2015 (7 497 par an) et d'une diminution des naissances (5 312) engendre un solde naturel déficitaire croissant sur le département.

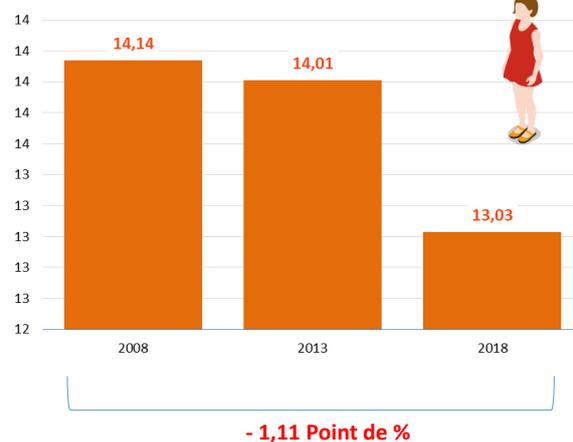
## Une diminution sensible des plus jeunes des Costarmoricains...

Si l'on élargit le champ d'observation et d'analyse aux enfants âgés de 0 à 11 ans, leur proportion dans l'ensemble de la population des Côtes d'Armor est passée de 14,1 % en 2013 à 13 % en 2018 et leur effectif global s'est réduit de 6,6 % (-5 508) et de 5 % entre 2008 et 2018 (-4 144).

Evolution de la population de 0 à 11 ans  
Côtes d'Armor (Nombre)



Part des 0-11 ans dans la population totale  
Côtes d'Armor (%)

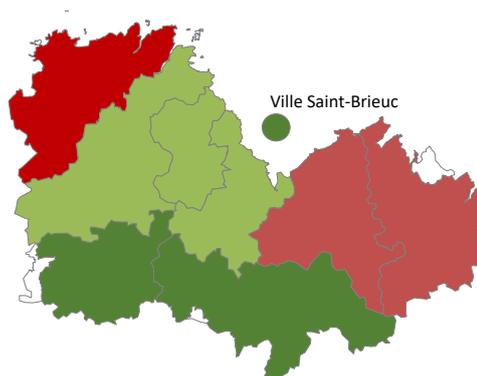
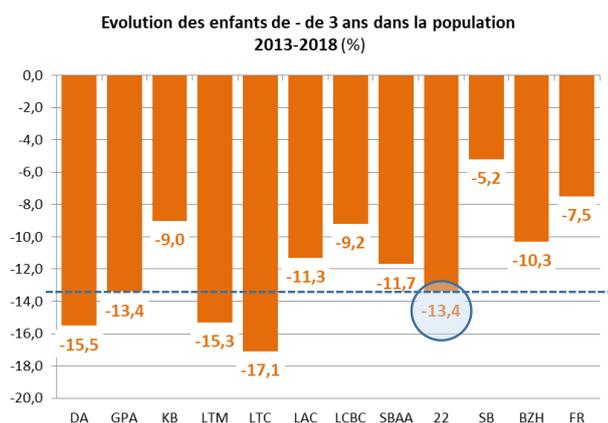


En dehors des effets démographiques liés aux mouvements migratoires et aux déplacements résidentiels (familles avec enfants arrivant ou quittant le département), la diminution significative en Côtes d'Armor de cette partie de la population est la résultante directe de la réduction du nombre de naissances observée depuis 2009 (Cf. ci-dessus)

## Une diminution importante de la population des jeunes enfants (0 à 5 ans)...

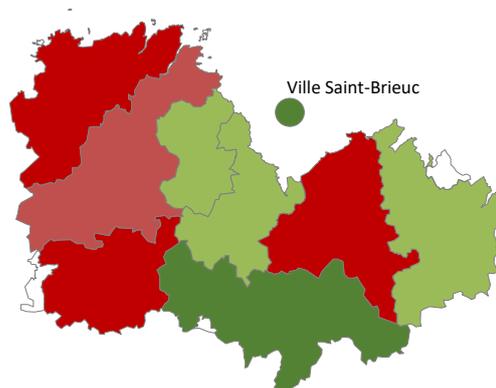
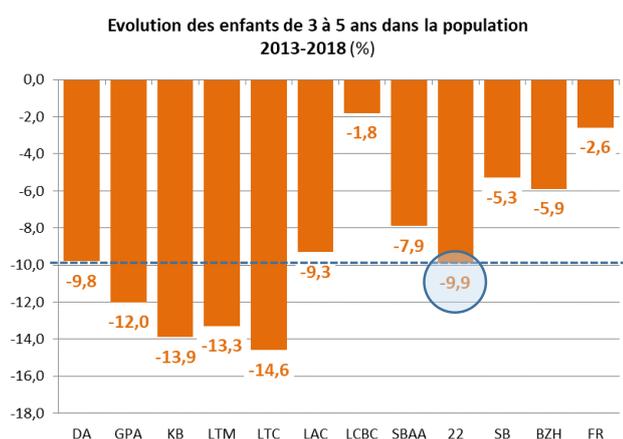
Quel que soit le territoire considéré, le nombre de très jeunes enfants (- de 3 ans) est partout en diminution. S'il s'agit bien d'une tendance nationale (-7,5 % entre 2013 et 2018), cette diminution s'avère être deux fois plus élevée en Côtes d'Armor : -13,4 % correspondant à une réduction de 2 517 du nombre d'enfants de moins de 3 ans entre 2013 et 2018.

Ainsi que le traduit la carte ci-dessous, cette diminution du nombre de très jeunes enfants est plus sensible sur certains territoires des Côtes d'Armor que sur d'autres, y compris dans certains EPCI qui profitent pourtant d'une croissance démographique et économique soutenue qui pourrait laisser supposer que tous les indicateurs démographiques sont optimaux (Lamballe Terre et Mer et Dinan Agglomération).



> ...à la réduction moyenne du nombre d'enfants de - de 3 ans en Côtes d'Armor 2013-2018 (-13,4 %)  
<

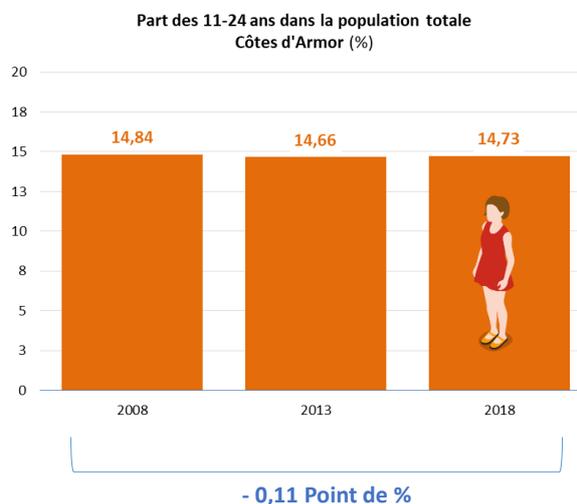
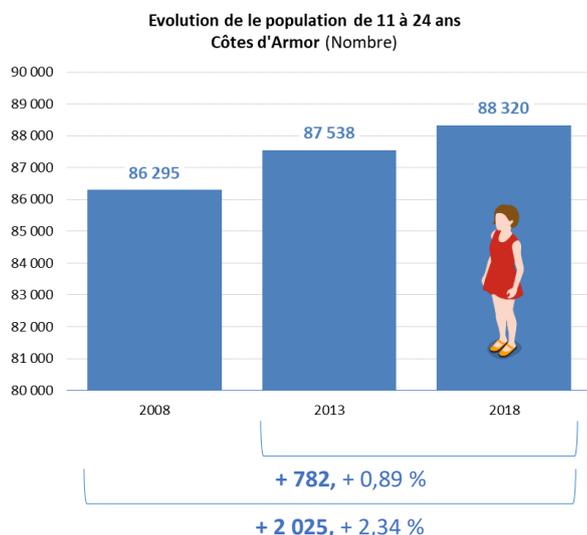
Le nombre d'enfants de 3 à 5 ans est également partout en diminution. La tendance observée en Côtes d'Armor (-9,9 % entre 2013 et 2018) est bien supérieure à celle constatée au niveau national (-2,6 %) et régional (-5,9 %). Outre la diminution régulière des naissances évoquée précédemment, la mobilité géographique des familles avec enfant(s), surtout lorsqu'elle concerne des familles qui quittent le département des Côtes d'Armor, est un autre facteur explicatif de cette diminution des populations des enfants de 3 à 5 ans.



> ...à la réduction moyenne du nombre d'enfants de 3 à 5 ans en Côtes d'Armor 2013-2018 (-9,9 %)  
<

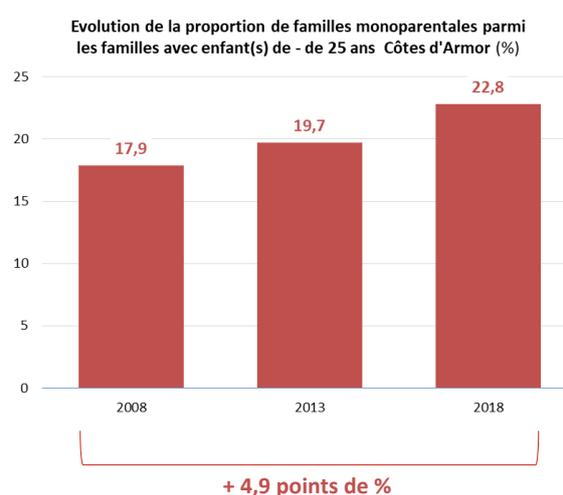
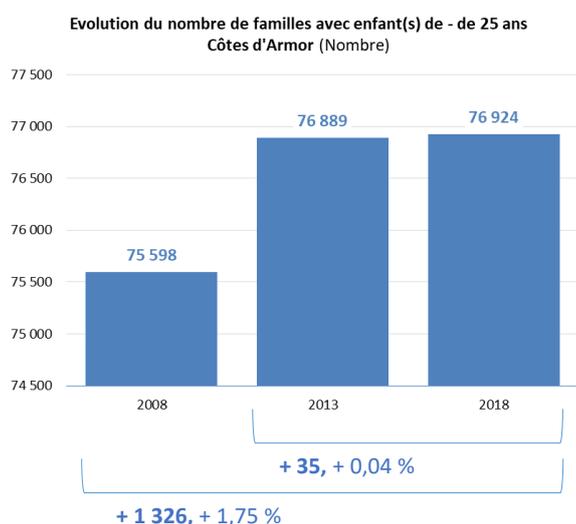
## Une relative stagnation des adolescents et jeunes adultes...

Dans le même temps, la part des adolescents et jeunes adultes âgés de 11 à 24 ans dans la population départementale est restée stable entre 2008 (14,8 %) et 2018 (14,7 %) alors même que leur effectif a légèrement progressé de 2,3 % (+2 025). Si certains territoires intercommunaux ont vu cette population croître en volume au cours de ces 10 années (Dinan Agglomération, Lamballe Terre et Mer, Leff Armor Communauté) d'autres, au contraire, ont vu cette partie de leur population se réduire sensiblement (Guingamp Paimpol Agglomération, Kreiz Breizh).



## Une stagnation du nombre de familles avec enfant(s)...

Si le nombre de familles<sup>2</sup> est resté stable en Côtes d'Armor au cours de la période 2013-2018, alors qu'il a légèrement progressé au niveau régional et national, la proportion de familles parmi l'ensemble des ménages a tendance à diminuer, passant de 28,5 % à 27,7% entre 2013 et 2018. A contrario, le nombre de ménages sans enfant a tendance à augmenter, observation qui concerne l'ensemble des territoires étudiés ici.



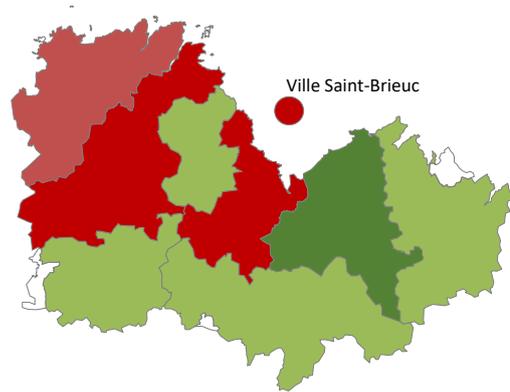
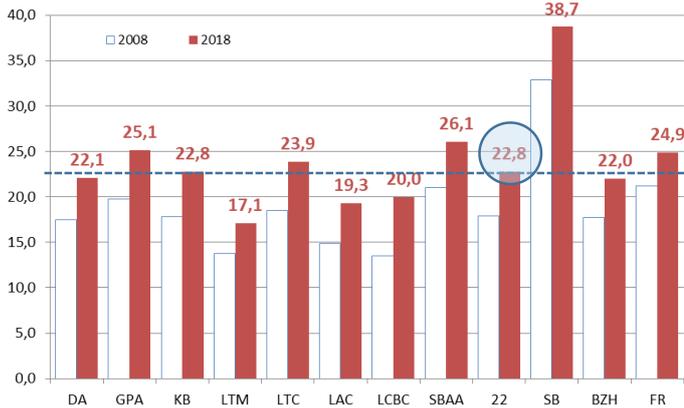
Entre 2013 et 2018, le département n'a ainsi « gagné » que 35 familles avec enfant(s). En 2018, parmi les 76 924 familles recensées, 13 723 (17,8 %) constituent des familles nombreuses (860 de moins qu'en 2013) et 17 572 (22,8 %) des familles monoparentales (2 405 de plus qu'en 2013). Parallèlement, les couples parentaux (59 352 en 2018, 77,1 %) ont diminué depuis 2013 (-2 371).

## Une augmentation sensible des familles monoparentales...

La proportion de familles monoparentales, parmi l'ensemble des familles avec enfant(s) des Côtes d'Armor, est passée de 17,9% en 2008 à 22,8% en 2018. Le développement de ce phénomène démographique est particulièrement marqué sur les territoires davantage urbains de Saint-Brieuc Armor Agglomération et de la Ville de Saint-Brieuc alors qu'elle est moindre sur les territoires de Lamballe Terre et Mer et de Leff Armor Communauté qui connaissent une phase de croissance démographique et d'apports de populations nouvelles, jeunes, actives et plutôt stables.

<sup>2</sup> **Définition famille Insee** : Une famille est la partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée soit d'un couple vivant au sein du ménage, avec le cas échéant son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage, soit d'un adulte avec son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage (famille monoparentale). Pour qu'une personne soit enfant d'une famille, elle doit être célibataire et ne pas avoir de conjoint ou d'enfant faisant partie du même ménage. Un ménage peut comprendre zéro, une ou plusieurs familles.

Proportion de familles monoparentales parmi les familles avec enfant(s) de moins de 25 ans (%)



< ...à la proportion moyenne de familles monoparentales en Côtes d'Armor (22,8 %)  
>

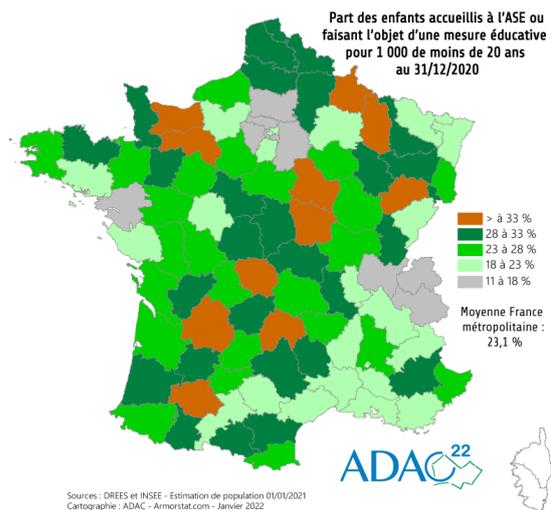
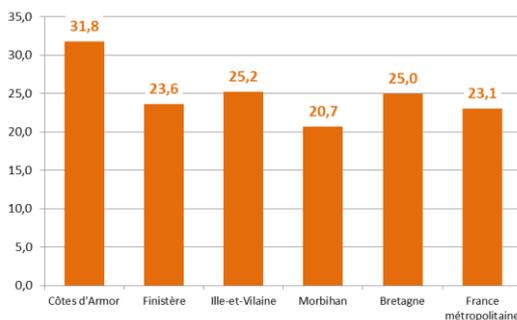
#### 4 165 enfants pris en charge en Côtes d'Armor par l'Aide sociale à l'enfance...

Au 31 décembre 2020, 4 165 enfants et jeunes majeurs étaient pris en charge en Côtes d'Armor par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) ou s'étaient vus proposés une action éducative, soit l'équivalent de 31,8 % jeunes Costarmoricains de moins de 20 ans. Cette proportion, importante, situe le département au 15<sup>e</sup> rang du classement national (par ordre décroissant).

Départements	Part des enfants accueillis à l'ASE * au 31/12/2020 (%)	Rangs
Max : Creuse	47,5	1
<b>Côtes d'Armor</b>	<b>31,8</b>	<b>15</b>
Min : Yvelines	11,4	95

\* Part des enfants accueillis à l'ASE pour 1 000 personnes de moins de 20 ans

Enfants pris en charge par l'ASE ou en Actions éducatives pour 1000 personnes de moins de 20 ans au 31/12/2020 (%)

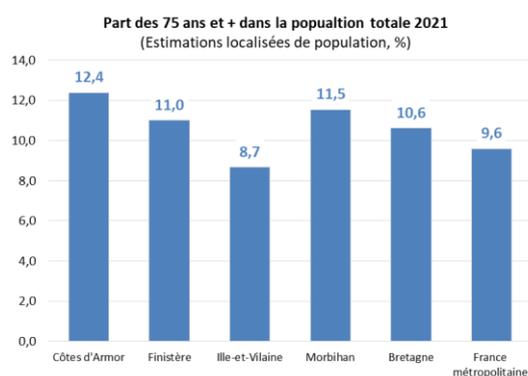
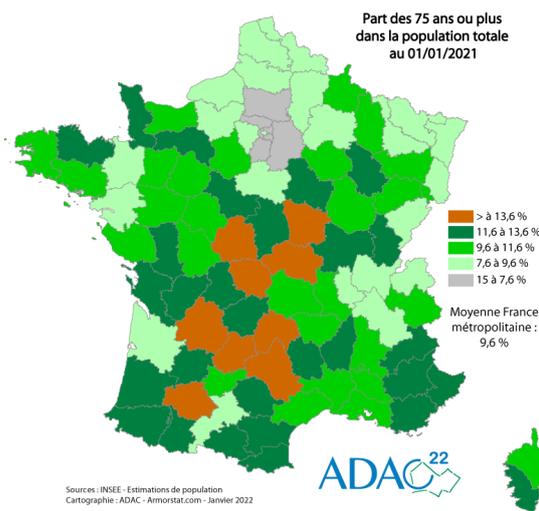


## Les Côtes d'Armor dans le quart des départements français les plus âgés...

Le département des Côtes d'Armor se situe au 24<sup>e</sup> rang des 96 départements français de Métropole au regard de la part des personnes de 75 ans et plus dans sa population, proportion qui en fait un des territoires français les plus âgés. En janvier 2021 (estimations de population Insee), 12,4 % des Costarmoricains avaient au moins 75 ans, proportion nettement supérieure à la moyenne nationale (9,6 %) et à celle des autres départements bretons, notamment d'Ille-et-Vilaine porté actuellement par une forte dynamique démographique.

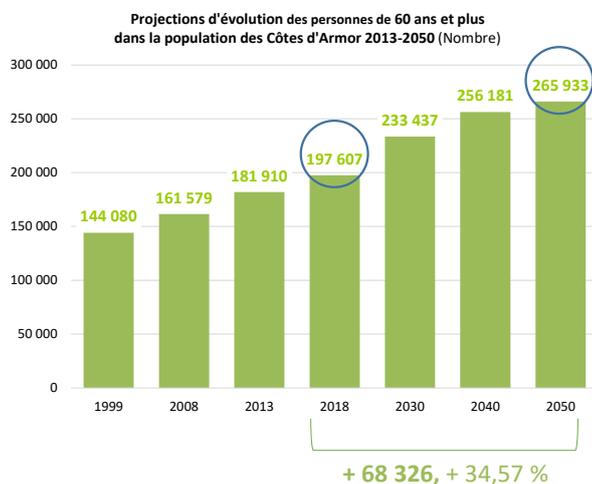
Entre 2011 et 2021, cette population des personnes âgées de 75 ans et plus a augmenté de 6,1 % en Côtes d'Armor (4 293 personnes supplémentaires). Cette progression, aussi importante soit-elle, reste inférieure à celle observée dans les autres départements bretons et à l'échelle nationale.

Départements	Part des 75 ans ou plus dans la population totale 01/01/2021 (%)	Rangs
<b>Max : Creuse</b>	14,7	1
<b>Côtes d'Armor</b>	12,4	24
<b>Min : Seine-Saint-Denis</b>	5,0	96

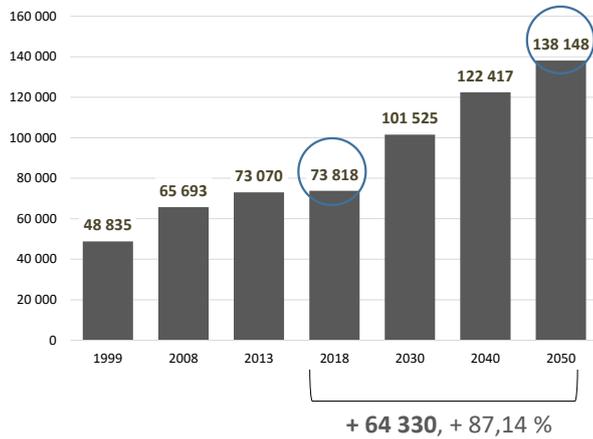


## Un accroissement significatif des populations âgées dépendantes à horizon 2050...

Selon les projections de l'Insee, les personnes âgées de 60 ans ou plus représenteront 40 % des habitants des Côtes d'Armor en 2050 contre 33 % en 2018. Durant ce laps de temps, leur nombre augmentera de 34,6 % (+ 68 326). Le nombre de Costarmoricains de 75 ans ou plus passera lui de 73 818 à 138 148 (+87,1 %) et leur proportion dans la population de 12,3 % à 21,0 %. Les plus âgés des Costarmoricains (85 ans et plus), dont l'effectif augmentera sensiblement (+ 28 000), représenteront en 2050 8,2 % des habitants du département, soit 4 points de plus qu'en 2018.



Projections d'évolution des personnes de 75 ans et plus dans la population des Côtes d'Armor 2013-2050 (Nombre)



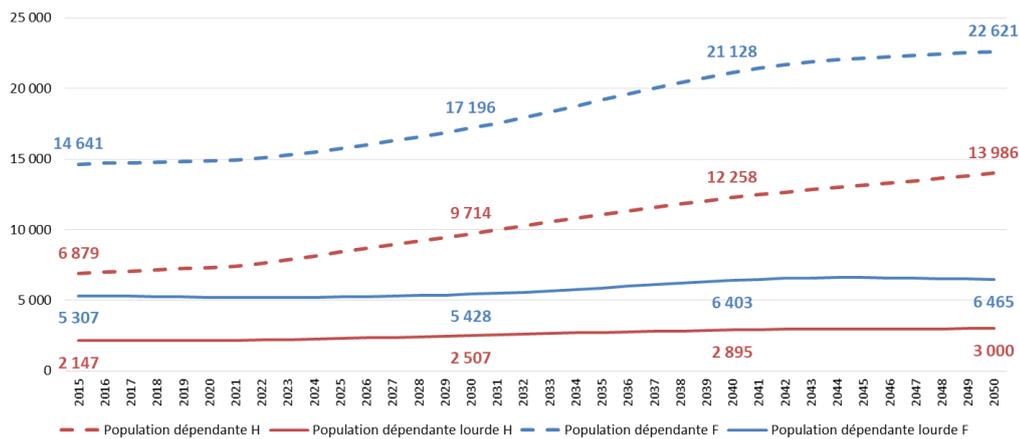
Projections d'évolution de la part des 75 ans et plus dans la population des Côtes d'Armor 2013-2050 (%)



## Un accroissement significatif des populations âgées dépendantes à horizon 2050...

Le graphique ci-dessous traduit les projections de l'Insee quant à l'évolution de la population âgée masculine et féminine dépendante (GIR 1 à 4) et dépendante lourde (GIR 1 et 2) entre 2015 et 2050. Au global, le nombre de personnes dépendantes devrait progresser très sensiblement durant cette période (+15 087, +70,1 %), la progression des personnes « dépendantes lourdes » étant plus contenue (+2 011, +16,5 %).

Projection de la population dépendante (GIR 1 à 4) et dépendante lourde (GIR 1 à 2) âgée de 75 ans et + 2015-2050 Côtes d'Armor (Nombre de personnes H et F)



Femmes dépendantes :  
+ 7 980 (+ 54,5 %)

Hommes dépendants :  
+ 7 107 (+ 103,3 %)

dont...

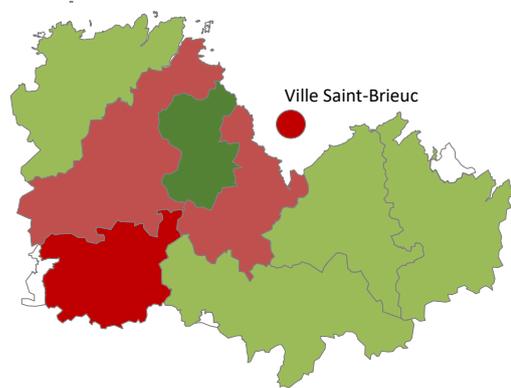
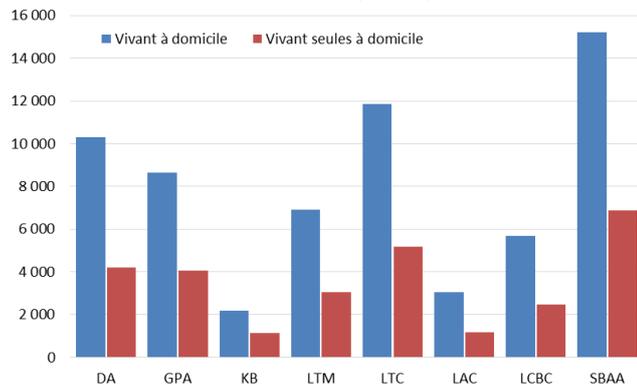
Femmes dépendance lourde :  
+ 1 158 (+ 21,8 %)

Hommes dépendance lourde :  
+ 853 (+ 39,7 %)

## Près de la moitié des personnes âgées qui résident à leur domicile vivent seules...

Pratiquement 9 Costarmoricains sur 10 (87,9%) âgés d'au moins 75 ans vivent toujours à domicile, proportion légèrement inférieure à la moyenne nationale (90,3 %) et 1 sur 10 réside dans un établissement d'accueil (Foyer logement, EHPAD...).

Personnes âgées de 75 ans ou plus vivant seules à domicile 2018 (Nombre)



< ...à la proportion moyenne de personnes âgées de 75 ans et + vivants seules en Côtes d'Armor 2018 (44,1 %)

>

Les proportions constatées à l'échelle des différentes Communautés de communes et d'agglomérations sont proches des valeurs départementales à l'exception notable du Kreiz Breizh, territoire caractérisé par une part plus significative de personnes âgées qui résident en établissement : pratiquement 20 % soit quasiment le double de la moyenne départementale.

Parmi les personnes âgées de 75 ans et plus qui résident toujours à leur domicile, 44 % vivent seules, proportion équivalente à celle de la Bretagne et très légèrement supérieure à la moyenne nationale (Cf. graphique ci-dessous). Certains territoires intercommunaux se distinguent par une proportion de personnes isolées plus importante (Kreiz Breizh, Guingamp-Paimpol Agglomération) ou, au contraire, moindre (Leff Armor Communauté, Dinan Agglomération), la plus forte proportion, parmi les territoires étudiés, concernant la Ville de Saint-Brieuc.

## 17 places d'hébergement pour 100 Costarmoricains âgés de 75 ans et plus...

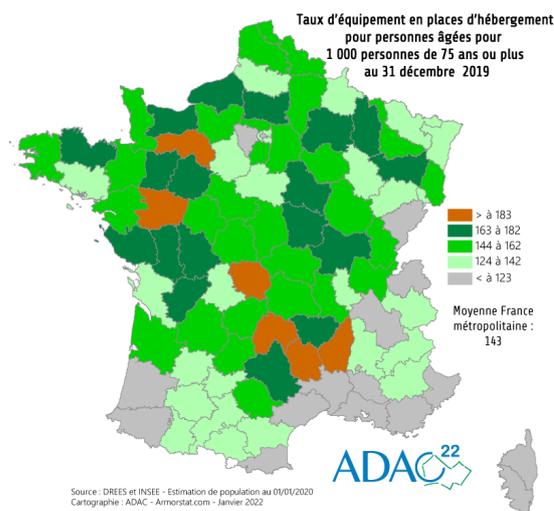
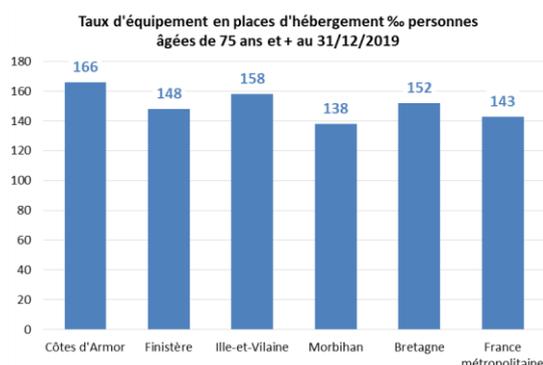
Le niveau d'équipement en places d'hébergement pour personnes âgées en Côtes d'Armor était, fin 2019, de 16,6 places pour 100 personnes âgées de 75 ans et plus (166 pour 1 000), niveau qui situe le département au 21<sup>e</sup> rang des départements de Métropole. Ce niveau d'équipement est à comparer à ceux des autres départements bretons, moins élevés, et à la moyenne nationale, inférieure. Pour autant, ce ratio moyen départemental masque des disparités importantes selon les territoires intercommunaux costarmoricains en fonction de leur niveau d'équipement en places d'hébergement.

Il en est de même du taux d'équipement en lits médicalisés en EHPAD ou en Soins de longue durée (128 lits pour 1000 personnes âgées de 75 ans et plus), indicateur qui positionne également les Côtes d'Armor au 1<sup>er</sup> rang régional et en 15<sup>e</sup> position au niveau national. Ce ratio, qui peut apparaître relativement élevé, entraîne en réalité une absence de perspective de créations de nouvelles places médicalisées dans le département pourtant nécessaires pour faire face aux besoins.

La capacité d'accueil et d'hébergement en Côtes d'Armor pour les personnes âgées est constituée pour l'essentiel des places proposées par les EHPAD (118 établissements pour 9 307 places) et par les 22 Résidences autonomie (793 places). A cela, il convient d'ajouter les capacités d'accueil de 6 autres établissements qui ne sont pas des EHPAD (97 places). Par ailleurs, une partie des personnes âgées peut également être accueillie dans les 4 Centres de jour (40 places) et les 7 Etablissements de soins de longue durée (270 lits).

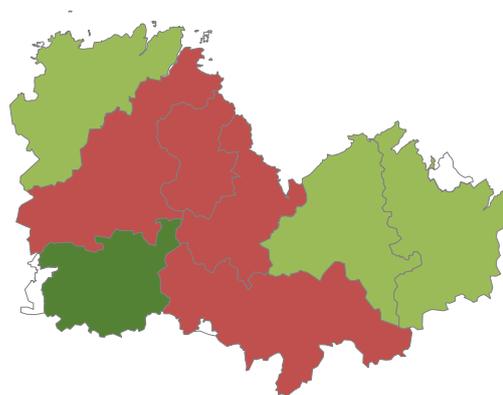
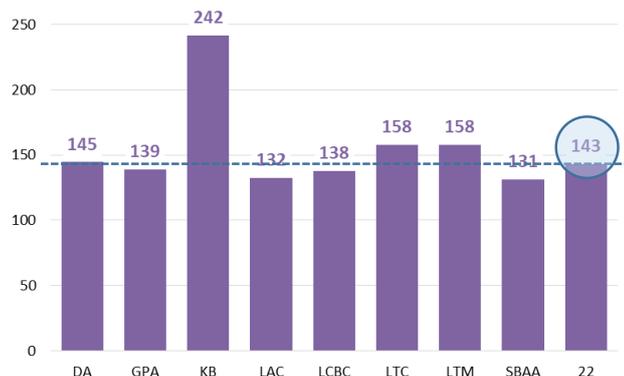
Départements	Taux d'équipement * en places d'hébergement pour personnes âgées de 75 ans et + (‰)	Rangs
<b>Max : Lozère</b>	224	1
<b>Côtes d'Armor</b>	166	21
<b>Min : Haute Corse</b>	67	96

\* Places pour 1 000 personnes âgées de 75 ans et + au 31/1/2019



Hors établissements et autres structures d'hébergement précédemment cités, les Costarmoricains les plus âgés peuvent également compter sur les 23 Services de soins infirmiers à domicile pour personnes âgées (SSIAD et SPASAD) qui disposent, au total, d'un volume de places comparable à celui du Finistère (respectivement 1 798 et 1 846) et qui situe le département au 18<sup>e</sup> rang national.

**Taux d'équipement en places d'hébergement 2021**  
(Nombre de places ‰ personnes de 75 ans et +)



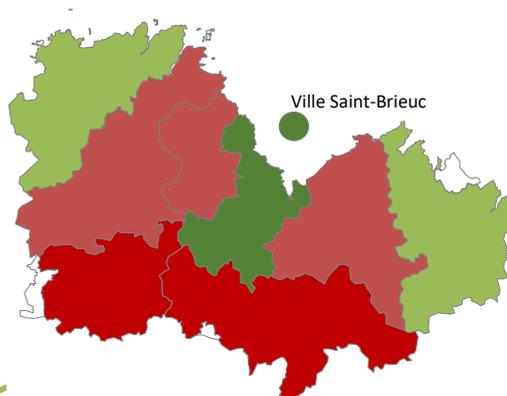
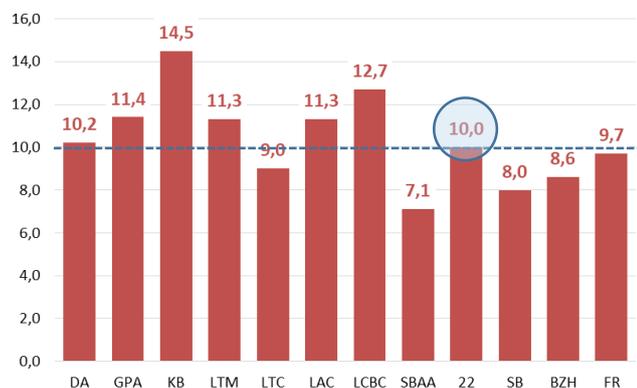
< ...aux taux moyen d'équipement en places d'hébergement pour P.A. de 75 ans et + en Côtes d'Armor 2021 (143 ‰)  
>

## Un taux de pauvreté qui s'aggrave à l'arrivée du grand âge mais qui reste inférieur à celui de l'ensemble de la population...

A partir des données disponibles sur les revenus déclarés des ménages par Unité de consommation<sup>3</sup>, il est possible de déterminer un taux de pauvreté<sup>4</sup> en fonction des tranches d'âges. Ainsi, 10 % des Costarmoricains qui vivent dans un ménage dont la personne de référence est âgée de 75 ans et plus peuvent être considérés comme « pauvres », proportion supérieure de 0,3 point seulement à la moyenne de France métropolitaine et de 1,4 point à la moyenne régionale. A noter, d'une part, que ce taux de pauvreté « n'est que de » 7,7 % pour la tranche d'âge de 60 à 74 ans du fait, principalement, de la perception de revenus d'activités par une partie de cette population encore active et, d'autre part, que la proportion de personnes âgées sous le seuil de pauvreté, et quelle que soit la tranche d'âges, est inférieure à celui de l'ensemble de la population (11,7 %).

Le taux de pauvreté des seniors varie sensiblement au sein de l'espace costarmoricain, l'amplitude des écarts entre territoires, et avec les moyennes régionale et départementale, étant particulièrement importante pour la tranche d'âges des 75 ans et plus. Ainsi que le graphique ci-dessous l'illustre, certains territoires sont davantage concernés par la pauvreté que d'autres.

**Taux de pauvreté estimé des personnes de 75 ans et + (%)**



< ...au taux de pauvreté moyen des personnes de 75 ans et + en Côtes d'Armor (10 %)  
>

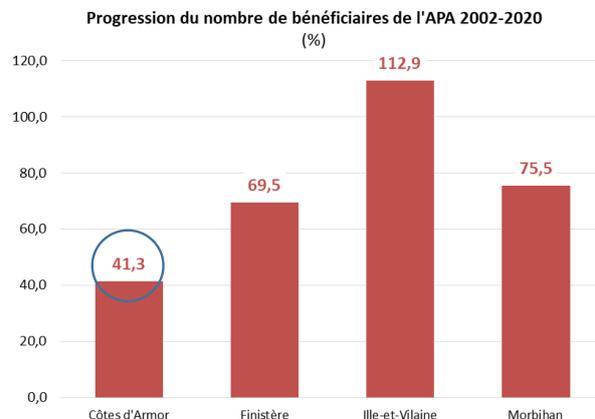
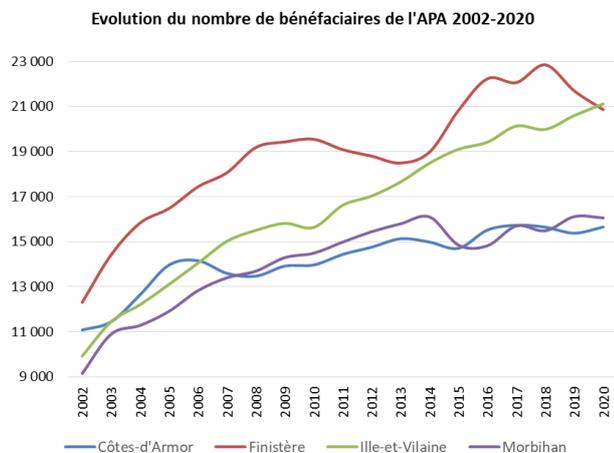
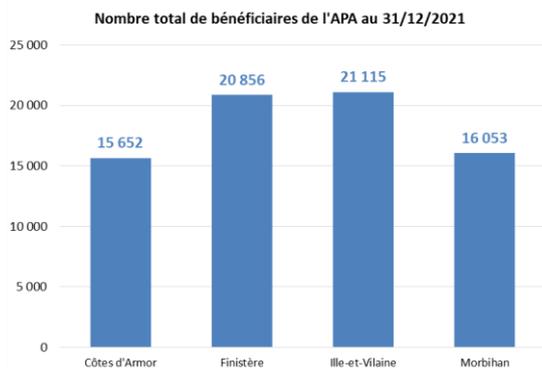
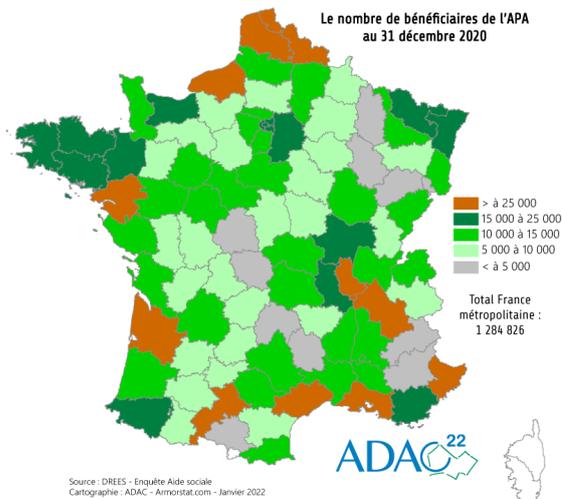
<sup>3</sup> **Unité de consommation** : 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans.

<sup>4</sup> **Taux de pauvreté** : part de la population dont le niveau de vie est inférieur au **seuil de pauvreté** qui est fixé par convention à 60 % de la médiane du niveau de vie de la population. Il correspond à un revenu disponible de 1 102 € par mois pour une personne vivant seule et de 2 314 € pour un couple avec deux enfants âgés de moins de 14 ans (Insee).

## 15 562 bénéficiaires de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA)...

7,61% de la population de 60 ans et + des Côtes d'Armor bénéficiait de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA)<sup>5</sup> en décembre 2020. Majoritairement, les allocataires ont perçu cette aide dans le cadre d'un hébergement en établissements (8 804 PA, 56,2 % du total) et 6 848 personnes (43,8 %) dans le cadre d'un maintien à domicile.

Départements	Nombre de bénéficiaires de l'APA décembre 2020	Rangs
<b>Max : Nord</b>	49 655	1
<b>Côtes d'Armor</b>	<b>15 562</b>	<b>25</b>
<b>Min : Lozère</b>	2 538	95



<sup>5</sup> L'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) est une allocation destinée aux personnes âgées de 60 ans et plus qui ont besoin d'aide pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne (se lever, se laver, s'habiller...) ou dont l'état nécessite une surveillance régulière. Il y a deux APA différentes : l'APA à domicile, qui aide à payer les dépenses nécessaires pour rester vivre à domicile malgré la perte d'autonomie, et l'APA en établissement qui aide à payer une partie du tarif dépendance en EHPAD (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes). L'APA est versée par le Département sans conditions de revenu (mais le montant attribué dépend du niveau de revenus) et ne fait l'objet d'aucune récupération des sommes reçues, ni du vivant ni au décès de son bénéficiaire.

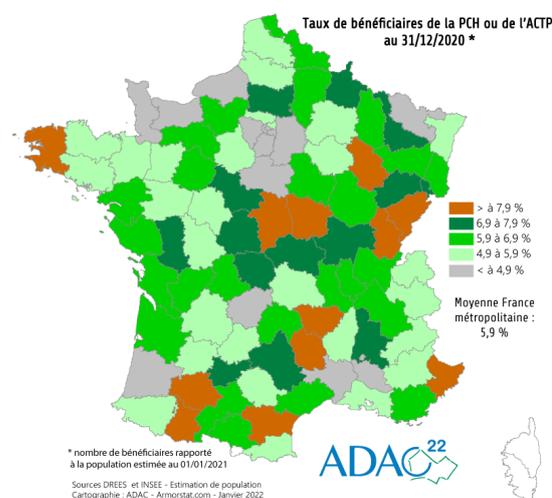
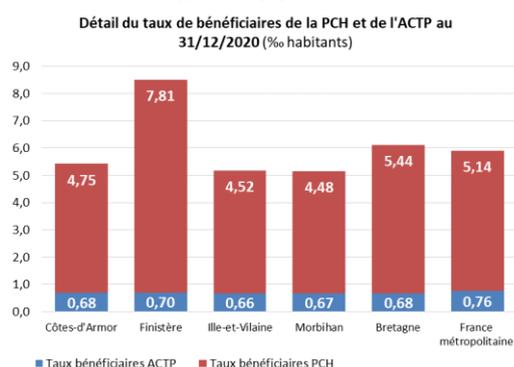
# Autonomie : Personnes en situation de handicap...

## 2 844 bénéficiaires de la Prestation de compensation du handicap (PCH)...

Fin 2020, le département des Côtes d'Armor occupait le 62<sup>e</sup> rang des départements métropolitains en matière de bénéficiaires de la PCH<sup>6</sup> et de l'ACTP<sup>7</sup>. A l'échelle régionale, le département des Côtes d'Armor se positionne au 2<sup>e</sup> rang des départements bretons derrière le Finistère qui affiche un taux de couverture particulièrement élevé.

Départements	Taux de bénéficiaires * de la PCH ou de l'ACTP au 31/12/2020 (%)	Rangs
<b>Max : Lozère</b>	7,1	1
<b>Côtes d'Armor</b>	5,4	62
<b>Min : Corrèze</b>	3,4	95

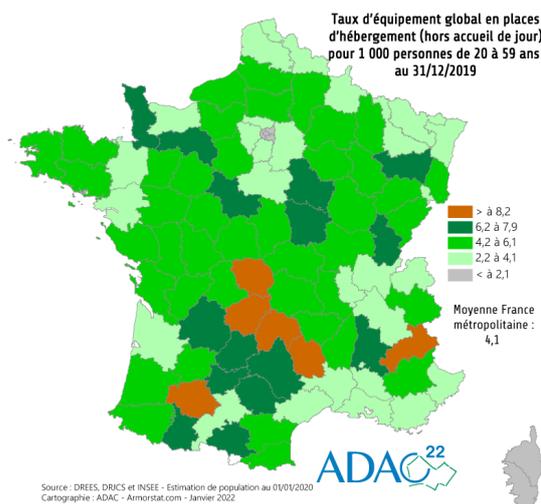
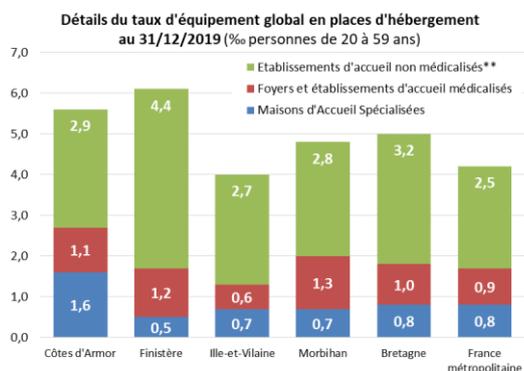
\* Nombre de bénéficiaires rapporté à la population estimée 2021



## 5,5 places en structures d'hébergement pour 1 000 adultes en situation de handicap...

Au 31/12/2019, le département des Côtes d'Armor se situait au 36<sup>e</sup> rang des départements de Métropole quant au taux d'équipement en places d'hébergements pour personnes handicapées de 20 à 59 ans : 5,5 ‰, proportion supérieure au taux moyen national (4,2 ‰). Au sein de l'espace régional, les Côtes d'Armor se situent au 2<sup>e</sup> rang après le Finistère et assez loin devant le Morbihan et l'Ille-et-Vilaine qui affichent des taux de couverture inférieurs à la moyenne régionale, voire nationale pour ce dernier.

Départements	Taux d'équipement global en places d'hébergement au 31/12/2019 (‰)	Rangs
<b>Max : Lozère</b>	44,6	1
<b>Côtes d'Armor</b>	5,5	36
<b>Seine-Saint-Denis</b>	1,6	95



<sup>6</sup> **Prestation de compensation du handicap (PCH)** : versée par le Département, elle permet de rembourser les dépenses liées à la perte d'autonomie et répond à différents critères d'attribution : âge, ressources, résidence des bénéficiaires.

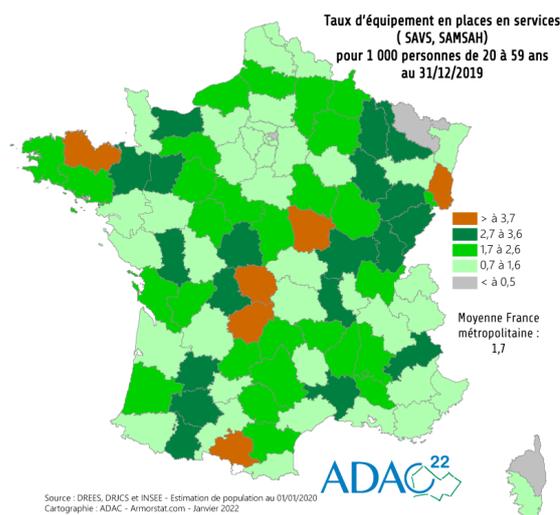
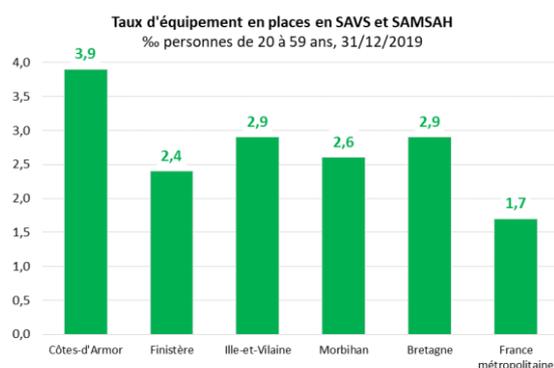
<sup>7</sup> **Allocation compensatrice pour tierce personne (ACTP)** : aide qui permet aux personnes bénéficiaires d'assumer l'emploi d'une tierce personne pour les aider dans les actes essentiels de la vie (remplacée le 01/01/2016 par la Prestation de compensation du handicap ou PCH).

## Parmi les 4 départements de Métropole les mieux dotés en services à destination des personnes handicapées (SAVS et SAMSAH)

Fin 2019, 1 020 places étaient proposées par les SAVS (Services d'accompagnement à la vie sociale)<sup>8</sup> et les SAMSAH (Services d'accompagnement médico-Sociaux pour adultes handicapés)<sup>9</sup> en Côtes d'Armor, volume qui situe le département au 12<sup>e</sup> rang parmi les 96 départements métropolitains. Il occupait le 4<sup>e</sup> rang avec un taux d'équipement très au-dessus de la moyenne nationale : respectivement 3,9‰ personnes âgées entre 20 et 59 ans contre 1,7‰ seulement pour la Métropole.

Le taux d'équipement en services à destination des personnes handicapées étant supérieur à la moyenne nationale dans l'ensemble des départements bretons, les Côtes d'Armor restent par ailleurs au 1<sup>er</sup> rang régional, loin devant l'Ille-et-Vilaine qui occupe le 2<sup>e</sup> rang régional avec un taux inférieur à 3‰.

Départements	Taux d'équipement en places en SAVS et SAMSAH au 31/12/2019 (‰)	Rangs
<b>Max : Corrèze</b>	6,2	1
<b>Côtes d'Armor</b>	3,9	4
<b>Min : Moselle</b>	0,2	96



## 7 places en établissements d'hébergement pour 1 000 jeunes...

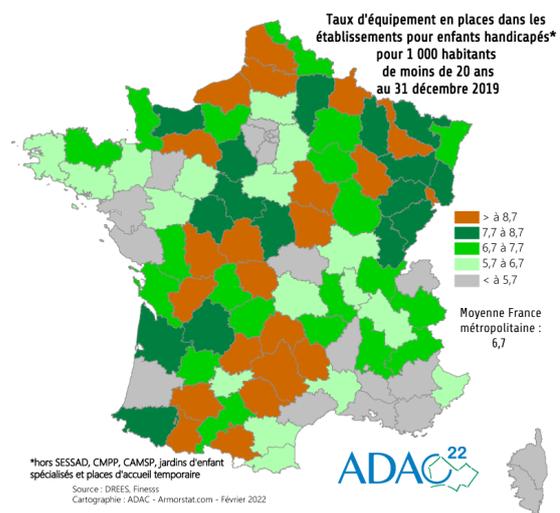
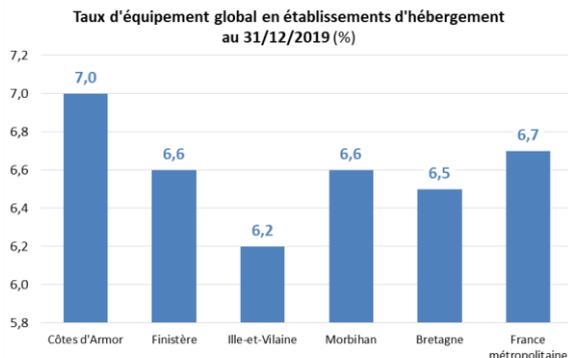
Au 31/12/2019, le département des Côtes d'Armor disposait de 7 places pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans en établissements d'hébergement pour personnes en situation de handicap, ratio qui le situe devant les autres départements bretons et au-dessus de la moyenne française (6,7 ‰).

<sup>8</sup> **Les Services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS)** ont pour mission de contribuer à la réalisation du projet de vie de personnes adultes handicapées par un accompagnement favorisant le maintien ou la restauration de leurs liens familiaux, sociaux, scolaires, universitaires ou professionnels et facilitant leur accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité. Les besoins de l'utilisateur sont définis par l'équipe pluridisciplinaire avec lui, dans le cadre de l'élaboration de son projet individualisé de prise en charge et d'accompagnement. Ce projet tient compte de son projet de vie (en matière de logement, de vie sociale et familiale, de citoyenneté...), de ses capacités d'autonomie et de vie sociale et des préconisations de la commission des droits et de l'Autonomie des personnes handicapées.

<sup>9</sup> **Les Services d'accompagnement médico-sociaux pour adultes handicapés (SAMSAH)** permettent à des personnes handicapées de vivre en milieu ordinaire. Les SAMSAH leur proposent une aide pour les tâches et les actes essentiels de la vie quotidienne (ménage, entretien du linge, préparation des repas, courses, et éventuellement l'aide à la toilette sont assurés par des professionnels qualifiés telles que les auxiliaires de vie) et des activités sociales diverses pour sortir de leur isolement. Les SAMSAH travaillent le plus souvent en collaboration avec les SAVS.

Départements	Taux d'équipement* en établissements d'hébergement au 31/12/2019 (‰)	Rangs
<b>Max : Lozère</b>	20,3	1
<b>Côtes d'Armor</b>	7,0	51
<b>Min : Haute Corse</b>	3,9	96

\* Places pour 1 000 habitants de moins de 20 ans au 31/1/2019

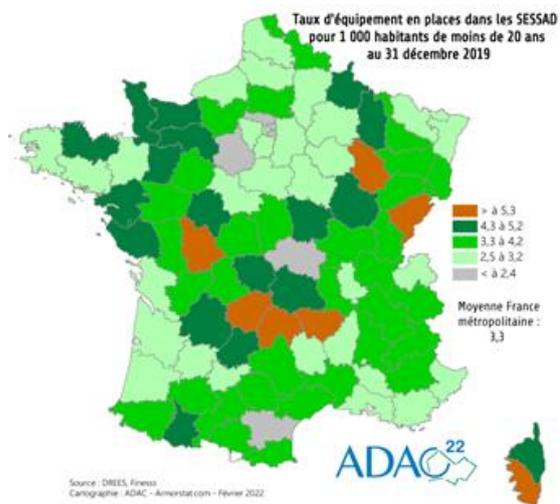
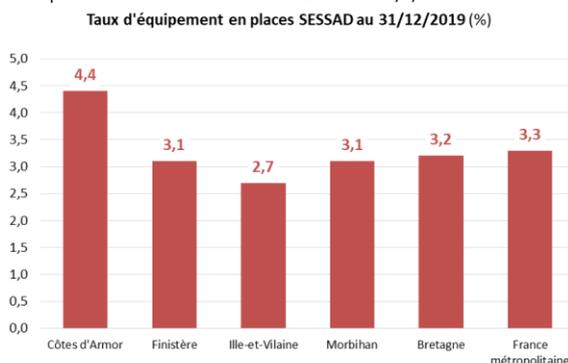


## 4,4 places pour 1 000 jeunes dans les Services d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD)...

Avec 582 places (4,4 pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans), le département des Côtes d'Armor se place au 1<sup>er</sup> rang des départements bretons en ce qui concerne la capacité d'accueil et d'accompagnement par les Services d'éducation spécialisés et de soins à domicile (SESSAD)<sup>10</sup>, nettement devant le Finistère et le Morbihan (3,1 ‰), l'Ille-et-Vilaine (2,7 ‰) et la France métropolitaine (3,3 ‰).

Départements	Taux d'équipement* en places SESSAD au 31/12/2019 (‰)	Rangs
<b>Max : Vienne</b>	5,9	1
<b>Côtes d'Armor</b>	4,4	19
<b>Min : Val de Marne</b>	2,0	96

\* Places pour 1 000 habitants de moins de 20 ans au 31/1/2019

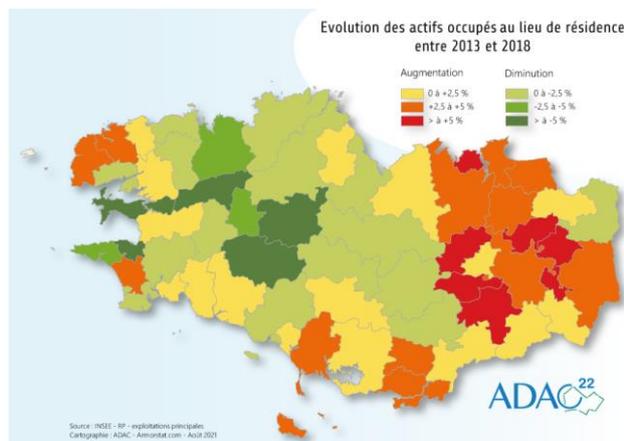
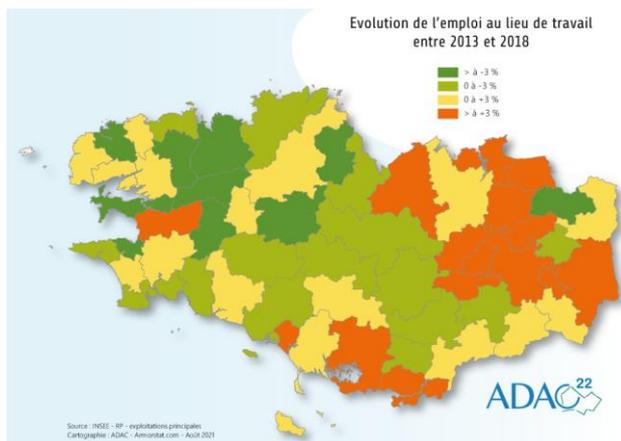


<sup>10</sup> Les Services d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) apportent aux familles conseils et accompagnement. Ils favorisent l'inclusion scolaire et l'acquisition de l'autonomie grâce à des moyens médicaux, paramédicaux, psychosociaux, éducatifs et pédagogiques adaptés. Les interventions ont lieu dans les différents lieux de vie et d'activité de l'enfant ou de l'adolescent (domicile, crèche, école, centre de vacances...) et dans les locaux du SESSAD. En ce qui concerne l'intervention au sein de l'école, elle peut avoir lieu en milieu ordinaire ou dans un dispositif d'intégration collective (CLIS, ULIS). Chaque SESSAD est spécialisé par type de handicap et porte des appellations différentes.

# Insertion : Emploi, chômage, revenus, pauvreté...

## Une concentration progressive des emplois et des actifs au profit de certains territoires...

Ces deux illustrations cartographiques, dont le dessin général est logiquement proche de celui de la carte d'évolution de la population des EPCI Bretons entre 2013 et 2019 (Cf. page 4), confirment la tendance observée depuis de nombreuses années à une redistribution géographique en Bretagne des activités et des emplois. Alors que certains territoires bénéficient à la fois d'une croissance démographique et économique parfois soutenue, d'autres se vident peu à peu de leurs habitants et de leur potentiel de développement.

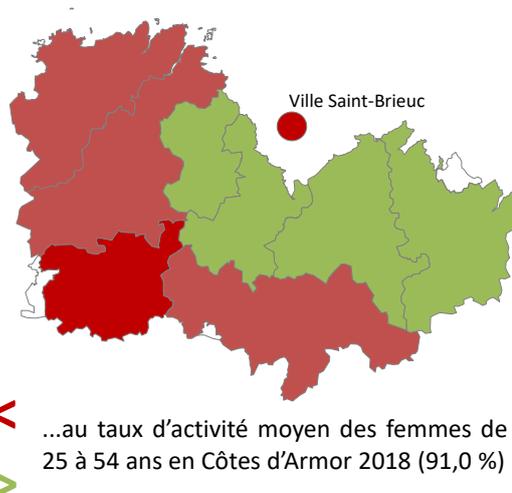
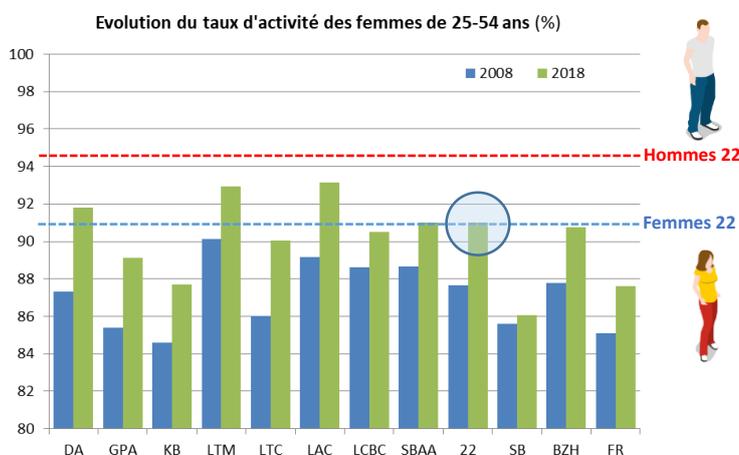


219 491 emplois étaient recensés en Côtes d'Armor en 2018 ainsi que 228 809 personnes actives (occupées) ayant un emploi. La comparaison à l'échelle d'un territoire de la polarisation des emplois, d'une part, et des actifs, d'autre part, permet d'apprécier l'équilibre global entre ces deux indicateurs. Ainsi, le nombre d'actifs qui résident en Côtes d'Armor s'avère supérieur à celui des emplois (rapport de 0,96).

La plupart des territoires intercommunaux du département se trouvent placés dans cette situation de supériorité du nombre d'actifs résidant sur leur territoire à celui des emplois (Lef Armor Communauté, Lamballe Terre et Mer, Dinan Agglomération...) qui cumulent une fonction de travail et de production avec une vocation résidentielle pour des actifs qui, pour une part, travaillent en dehors de ces territoires. A l'inverse, d'autres territoires (Loudéac Communauté-Bretagne Centre, Saint-Brieuc Armor Agglomération...) ont des besoins en main d'œuvre qui dépassent leur population active résidente et ont donc recours, davantage que d'autres territoires, à des actifs venus d'ailleurs.

## Un taux d'activité des femmes en forte progression mais qui reste inférieur à celui des hommes...

Le taux d'activité des 25-54 ans, qui ne prend en compte ni les jeunes adultes, pour beaucoup toujours en formation, ni les actifs en fin de carrière, était de 92,7 % en 2018, proportion en progression de 1,8 point sur 10 ans et légèrement supérieure à la moyenne nationale.

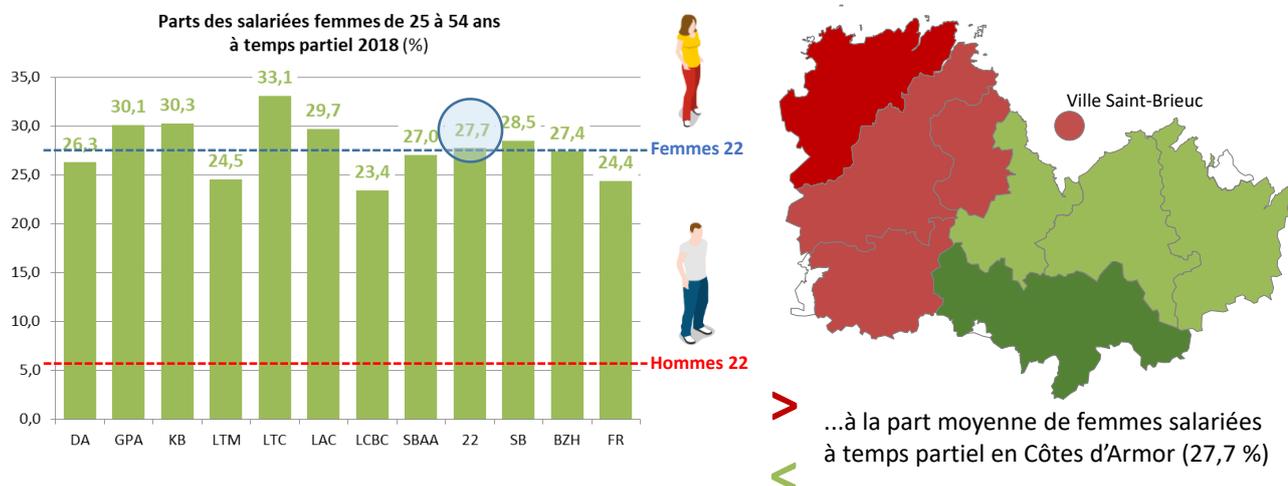


Le taux d'activité des hommes (94,5 %), quasiment stable sur une décennie et légèrement supérieur à celui observé à l'échelle de la Bretagne et de la France métropolitaine, reste supérieur à celui des femmes (91 %) qui a, quant à lui, sensiblement augmenté depuis 2008 (+3,4 points) pour se situer désormais au-dessus des moyennes régionale et surtout nationale (+3,4 points).

## 28 % des femmes salariées à temps partiel contre 5 % seulement des hommes...

La proportion de salariés en emploi stable (à temps complet et sans limitation de durée) était de 70 % en Côtes d'Armor en 2018 (Moyenne nationale : 72,5%). Si la part de salariés de 15 ans ou plus à temps partiel (18,9 %) n'est que très légèrement supérieure aux moyennes régionale et nationale, il est à noter que plus d'un quart des femmes salariées (27,7 %) étaient employées à temps partiel, proportion presque 5 fois supérieure à celle des hommes et équivalente à la moyenne régionale.

Choisie par une partie des salariées, mais le plus souvent subie par une majorité de femmes, cette condition d'emploi participe à leur fragilisation économique et sociale, en particulier lorsqu'elles vivent seules ou dans le cadre d'une famille monoparentale.

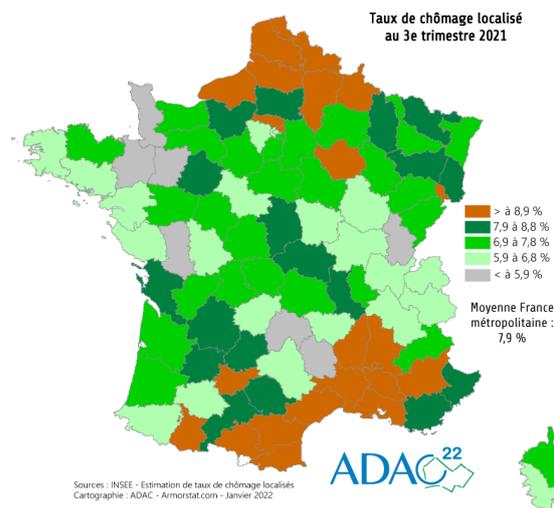
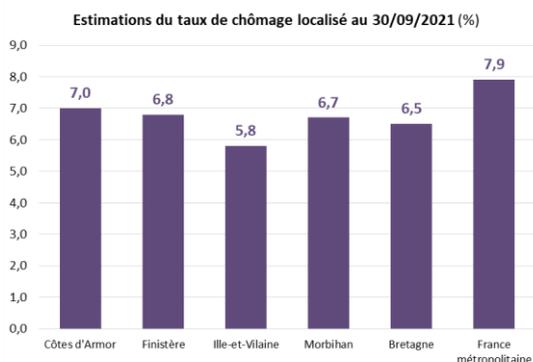


## Un taux de chômage inférieur à la moyenne nationale...

Les données relatives à la demande d'emploi au 3<sup>e</sup> trimestre 2021 situent les Côtes d'Armor au même niveau que la moyenne régionale. Avec un taux de chômage localisé<sup>11</sup> de 7 % (62<sup>e</sup> rang des 96 départements de Métropole), proche de celui du Finistère et du Morbihan, les Côtes d'Armor font mieux que l'échelon national.

De même, la part des personnes de moins de 25 ans parmi les DEFM de Catégories ABC (13 %), ainsi que la proportion de demandeurs d'emploi de longue durée (49,2%), sont équivalentes à celles observées à l'échelle de l'ensemble de la Bretagne mais également de la France métropolitaine.

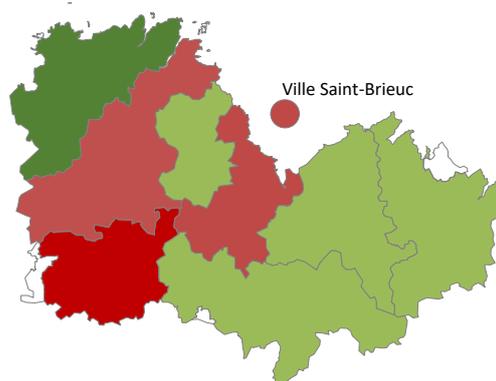
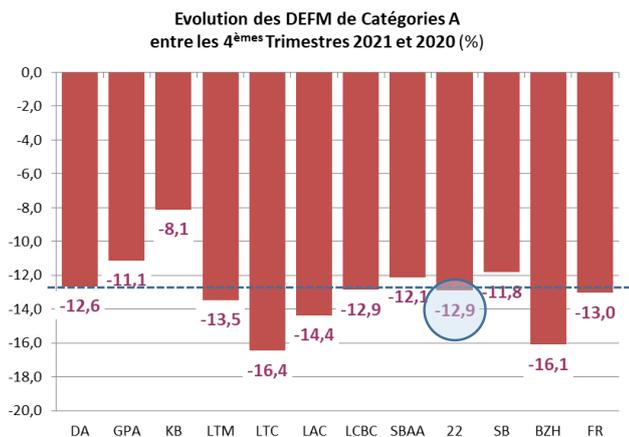
Départements	Taux de chômage localisé au 3 <sup>e</sup> Trim. 2021 (%)	Rangs
Max : Pyrénées-Orientales	12,5	1
Cotes d'Armor	7,0	62
Min : Cantal	4,3	96



Armorstat.com Chaque trimestre sur Armorstat, le Côtes d'Armor Conjoncture

<sup>11</sup> Le calcul des **taux de chômage localisés** repose sur l'estimation, d'une part, du chômage (numérateur) et, d'autre part, de l'emploi (une partie du dénominateur). Le numérateur est obtenu, chaque trimestre, à partir du nombre de chômeurs issu de l'enquête Emploi, ventilé aux différents niveaux géographiques à partir de la structure des DEFM. Quant à l'emploi, il s'appuie principalement sur les estimations d'emploi. Le taux de chômage localisé est finalement calculé en rapportant le nombre de chômeurs à la population active (somme du nombre de chômeurs et de l'emploi) ainsi estimés.

46 081 demandeurs d'emploi de Catégories A, B et C ont été comptabilisés par Pôle Emploi au 4<sup>e</sup> trimestre 2021 en Côtes d'Armor, volume en baisse de 5,8% par rapport au 4<sup>e</sup> trimestre 2020<sup>12</sup>. Si l'ensemble des intercommunalités des Côtes d'Armor profite de cette baisse du nombre de chômeurs, cette réduction varie cependant selon les territoires. Particulièrement significative dans le cas de Lannion-Trégor Communauté (-7,9%), elle s'avère être de moindre ampleur sur le territoire, par exemple, du Kreiz Breizh (-1,9%).

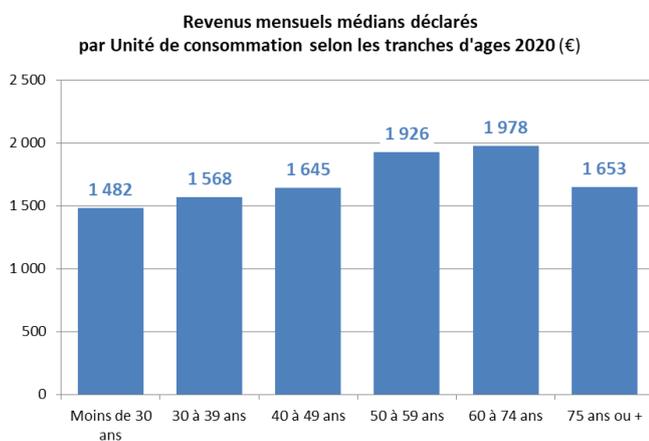


◀ ...à l'évolution moyenne des DEFM de Catégorie A en Côtes d'Armor 4<sup>e</sup> Trimestres 2020 et 2021 (-12,9%)  
 ▶

Plus de la moitié des chômeurs (52,8%) relèvent de la seule Catégorie A, soit des demandeurs d'emploi n'ayant pas du tout travaillé le mois précédent, dont l'effectif a fortement diminué (-12,9%). Les écarts entre territoires sont ici encore plus sensibles (Cf. graphiques ci-dessus) et varient de -16.4% (Lannion-Trégor Communauté) à -8.1% (Kreiz-Breizh).

## Des niveaux de revenus moindres pour les - de 49 ans et les plus âgés des Costarmoricains...

La moitié des ménages des Côtes d'Armor vit avec moins de 21 230 € par an, soit 1 769 € par mois et par Unité de consommation (UC)<sup>13</sup>, en y incluant les prestations sociales et avant impôts, soit un niveau de vie médian inférieur à celui de Bretagne et de France métropolitaine.

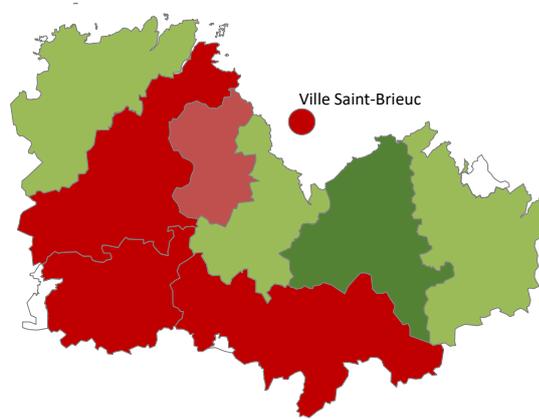
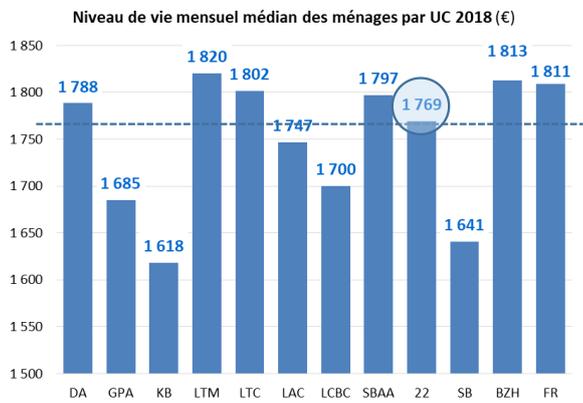


1 ménage sur 10 dispose de moins de 12 470 € par an et par UC soit 1 039 € par mois quand, dans le même temps, 1 autre ménage sur 10 dispose de plus de 34 750 € par an soit d'un revenu de 2 896 € par mois et par Unité de consommation.

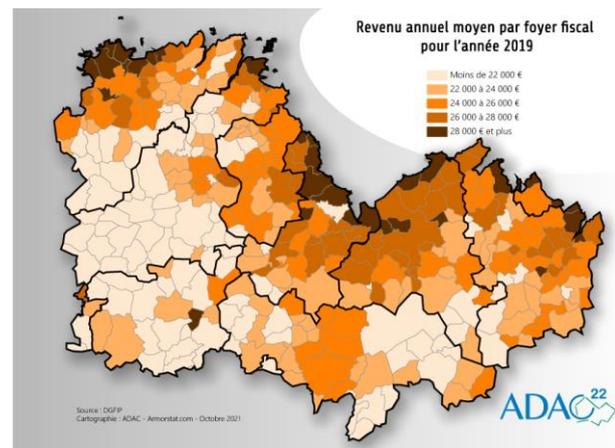
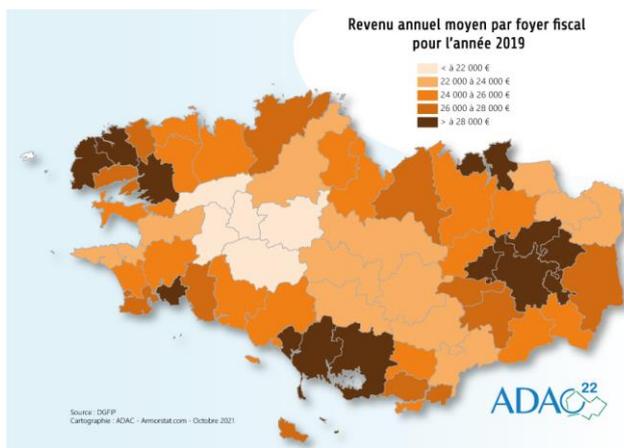
Quel que soit le décile, le niveau de revenu fiscal progresse logiquement avec les tranches d'âges. Faible en début de vie, il augmente plus ou moins régulièrement pour atteindre son maximum jusqu'au moment où les actifs cessent leur activité professionnelle et prennent leur retraite, entre 62 et 65 ans en général, ce qui se traduit par un appauvrissement logique des personnes de 75 ans et plus.

<sup>12</sup> **Pôle emploi enregistre les demandeurs d'emploi en trois principales catégories** : Catégorie A (catégorie la plus commentée, elle concerne tous les demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité le mois précédent), Catégorie B (demandeurs d'emploi ayant exercé une activité réduite le mois précédent, < 78 heures), Catégorie C (demandeurs d'emploi ayant travaillé plus de 78 heures le mois précédent).

<sup>13</sup> **Le niveau de vie** est égal au revenu disponible du ménage pour consommer et épargner divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage et correspond à ce qu'Eurostat nomme « revenu disponible équivalent ». Les **unités de consommation** sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans. Concernant le **calcul des déciles** : se référer aux explications ci-après, paragraphe « La lecture des inégalités... ».



➤ ...au niveau de vie mensuel médian des ménages par UC en Côtes d'Armor 2018 (1 769 €)

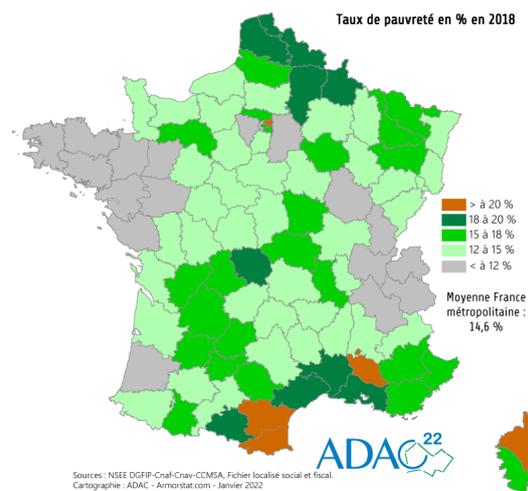
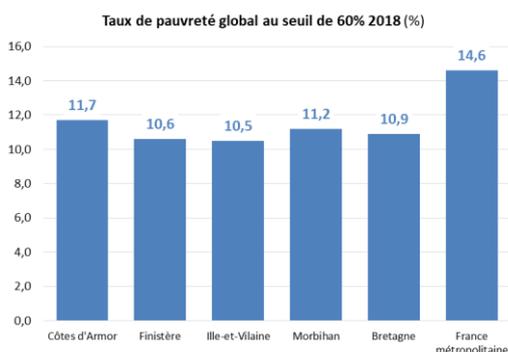


## Un taux de pauvreté différent selon les catégories de ménages et de familles...

Même si cela peut apparaître contre-intuitif, dans la mesure où l'on s'observe généralement davantage que l'on ne se compare, le département des Côtes d'Armor fait partie des territoires les « moins pauvres » de France. Avec une proportion de 11,7 % de la population qui vit en deçà du seuil de pauvreté, soit avec moins de 10 710 € par an et par Unité de consommation (892 € par mois), il se situe effectivement parmi les 15 départements de Métropole les moins concernés par la pauvreté (83<sup>e</sup> rang) même si, bien évidemment, quel que soit le niveau atteint, fut-il bas, cette proportion reste toujours trop élevée et doit être combattue.

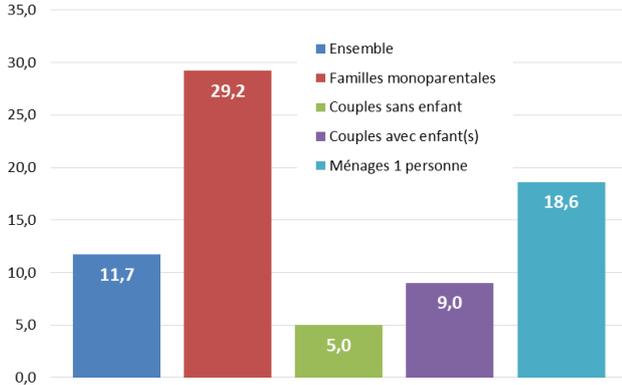
Départements	Taux de pauvreté * au seuil de 60% 2018 (%)	Rangs
<b>Max : Seine-Saint-Denis</b>	28,4	1
<b>Côtes d'Armor</b>	11,7	83
<b>Min : Haute-Savoie</b>	8,9	95

\* Part de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté



\* **Taux de pauvreté** : part de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté qui est fixé par convention à 60 % de la médiane du niveau de vie de la population. Il correspond à un revenu disponible de 1 102 € par mois pour une personne vivant seule et de 2 314 € pour un couple avec deux enfants âgés de moins de 14 ans (Insee).

Taux de pauvreté au seuil de 60% selon les principales catégories de ménages et de familles Côtes d'Armor 2018 (%)

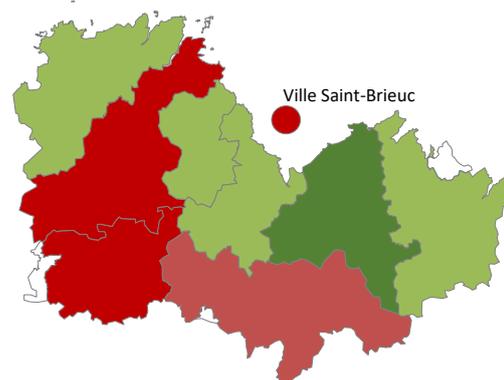


Taux de pauvreté global au seuil de 60% 2018 (%)



Ceci étant dit, et ainsi que l'illustrent parfaitement les éléments graphiques et cartographiques présentés ici, le niveau de pauvreté varie très sensiblement d'un territoire à l'autre et selon les différentes catégories de ménages et de familles. Ces écarts sont tellement nombreux qu'il est difficile de les décrire dans le détail.

Retenons simplement que les ménages composés d'une seule personne et les familles monoparentales sont les plus concernés et que certains territoires sont davantage impliqués que d'autres : Kreiz-Breizh, Guingamp-Paimpol Agglomération notamment.



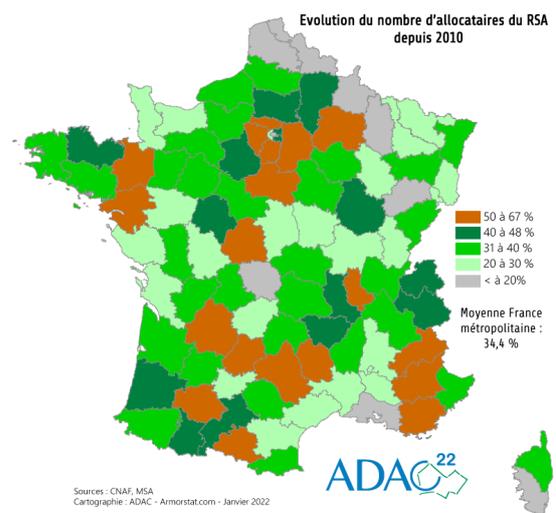
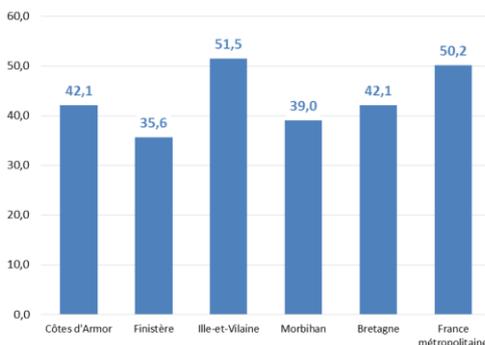
> ...aux taux moyen de pauvreté au seuil de 60% en Côtes d'Armor 2018 (11,7 %)  
<

## 11 943 allocataires du Revenu de solidarité active (RSA)...

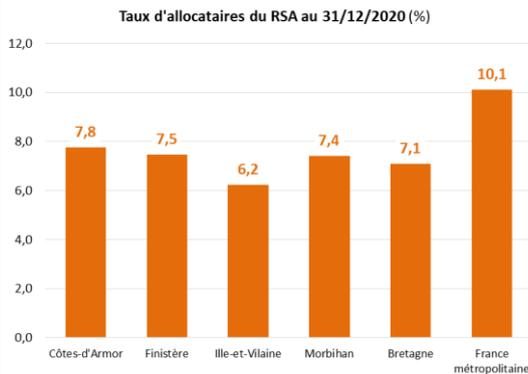
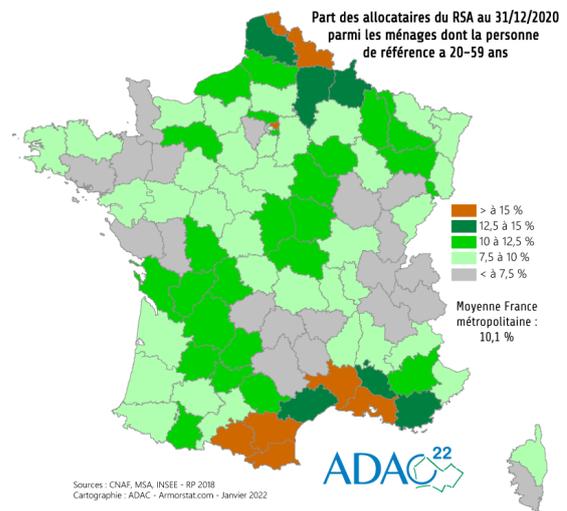
Avec 11 943 allocataires du RSA fin 2020 en Côtes d'Armor, effectif qui reste inférieur à celui des autres départements bretons, les Côtes d'Armor se situaient en 49<sup>e</sup> position de l'ensemble des départements. En progression de 42,1 % par rapport à 2010 (31<sup>e</sup> rang des départements), hausse identique à celle observée à l'échelle régionale, la proportion de ménages allocataires du RSA dans le département est de 7,8%, taux qui positionne les Côtes d'Armor au 73<sup>e</sup> rang national, au-dessus de la moyenne régionale et des autres départements bretons, mais nettement en dessous de la moyenne nationale.

Départements	Evolution du nombre d'allocataires du RSA 2010-2020 (%)	Rangs
Max : Essonne	67,0	1
Côtes d'Armor	42,1	31
Min : Pas-de-Calais	36,2	96

Evolution du nombre d'allocataires du RSA 2010-2020 (%)



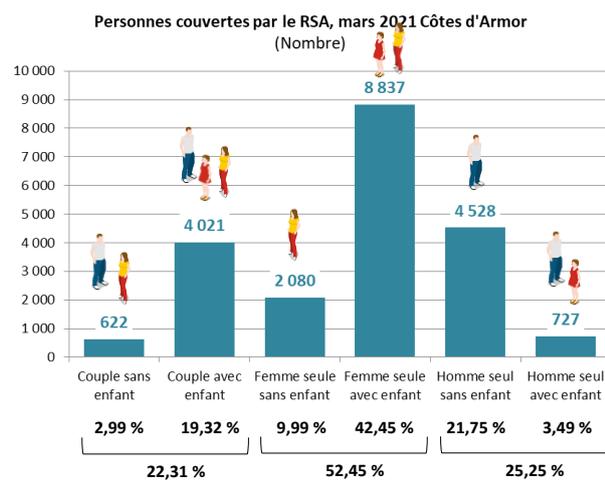
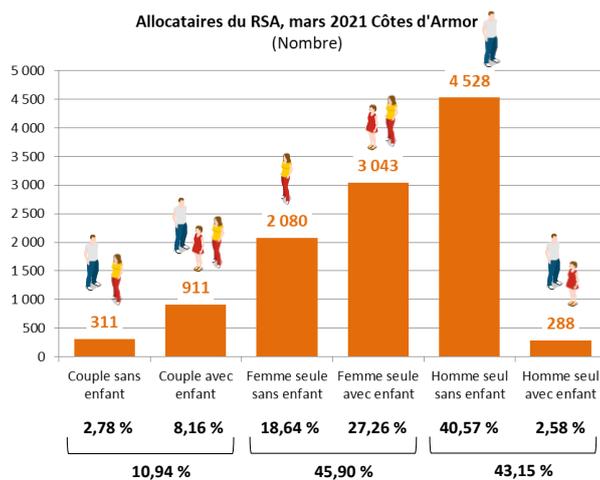
Départements	Part des allocataires RSA parmi les ménages de 20-59 ans au 31/12/2020 (%)	Rangs
<b>Max : Seine-Saint-Denis</b>	19,8	1
<b>Côtes d'Armor</b>	7,8	73
<b>Min : Haute-Savoie</b>	4,1	96



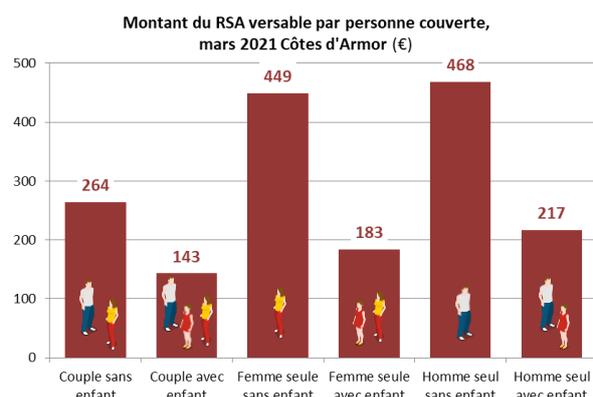
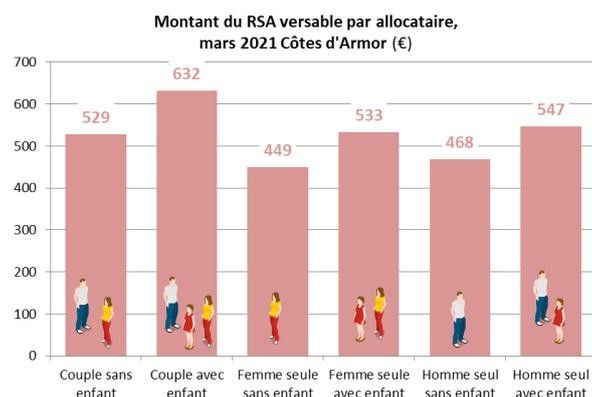
En mars 2021 (source et date différentes des données précédentes), le département des Côtes d'Armor comptait 11 161 allocataires du RSA pour un total de 20 815 personnes couvertes. Les femmes et hommes qui vivent seuls représentent plus de la moitié des allocataires (59,2 %) et pratiquement 1/3 (31,8 %) de l'ensemble des personnes couvertes. Les familles monoparentales, dont le parent est presque toujours une femme, représentent quant à elles 29,9 % des allocataires et 46,0 % des personnes couvertes.

**Total : 11 161**

**Total : 20 815**



Le montant du RSA par allocataire, qui est en moyenne de 499 €, varie de 449 à 632 € selon les catégories de ménages et de familles. Les écarts sont bien plus importants si l'on rapporte le montant global du RSA à l'ensemble des personnes couvertes (graphique ci-contre). Le montant par individu, qui est en moyenne de 268 €, varie d'un montant d'environ 200 €, dans le cas des couples sans enfant ainsi que des femmes et hommes seuls avec enfant(s), à pratiquement 500 € pour les femmes et hommes seuls sans enfants.



Notes :

**NB** : Ce document constitue un **condensé du Portrait social des Côtes d'Armor** disponible, dans sa version détaillée, auprès du Conseil départemental et sur le site [Armorstat.com](http://Armorstat.com) (rubrique Etudes et publications, volet Démographie).

Il reprend l'essentiel des éléments contenus dans ce portrait et présentés à l'occasion du « **Premier rendez-vous du Schéma des Solidarités humaines** » en Côtes d'Armor organisé par le Conseil départemental le lundi 28 mars 2022 (Ispaïa, Ploufragan).



**ADAC 22**  
7, rue Saint-Benoit  
22000 Saint-Brieuc  
02.96.62.81.27  
[www.adac22.bzh](http://www.adac22.bzh)



**Armorstat.com**  
Le Centre de ressources socio-économiques  
des Côtes d'Armor